



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

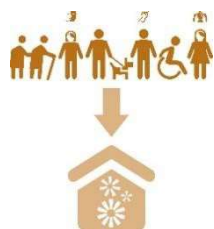
Rapport d'activité 2023



2023, les chiffres clés

1084

Personnes
accompagnées
en file active



32

Etablissements
et services

+1 offre d'habitat inclusif



Dont
375
enfants
(- de 20 ans)

88

 ADHÉRENTS

312

Professionnels

Dont 93 % en contrat
à durée indéterminée a
u 31/12/2023



209

Dont 190 en CDI
et 19 en CDD



103

Dont 100 en CDI
et 3 en CDD



Nombre de contrats en intérim :

334 en 2023

252 en 2022

83 en 2021



Budget global de 25 233 859 €

Soit 48% du Conseil Départemental de la Sarthe et 52 % de l'Agence Régionale de la Santé.

Budget global : les produits reçus de l'ARS et du CD représentent 66 % du total des produits de l'exercice 2023.

SOMMAIRE

Rapport Moral.....	4
Rapport de l'activité associative	7
Rapport de l'Activité des Établissements et Services.....	16
Rapport Financier	48
GLOSSAIRE	55

Rapport Moral

Dominique MORIN, président

En tout premier lieu, je tiens à remercier les personnes présentes qui ont répondu à notre invitation pour ce rendez-vous statutaire annuel et obligatoire. C'est en toute logique que, par la voix de son président, l'association pour adultes et jeunes handicapés de Sarthe-Mayenne rend compte de son activité et de son bilan financier de l'exercice clos au 31 décembre 2023. Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, revenons sur le contexte dans lequel l'APA JH évolue au regard des événements plus ou moins proches qui ont ou peuvent avoir des impacts directs ou indirects sur son fonctionnement. Depuis la dernière assemblée générale, on peut observer la prolongation de la guerre entre l'Ukraine et la Russie qui n'est pas sans conséquences puisque ce conflit a été à l'origine d'une inflation importante 2 années consécutives : 5,2 % en 2022 et 4,9 % en 2023 selon l'INSEE. Les effets sont directs pour tous les citoyens et encore plus pénalisés sont ceux qui, bénéficiaires de l'AAH, l'allocation pour adultes handicapés, constatent un affaiblissement de leur pouvoir d'achat. Dans les budgets des ménages, les postes significatifs sont les dépenses énergétiques (électricité et gaz) pour le chauffage et les transports et une hausse constante des prix des biens de consommation et des matières premières. En réaction à cette inflation et aux augmentations successives du SMIC (Pour rappel, 6 augmentations depuis janvier 2022), la dernière revalorisation du point à 3.93 € (soit 2.89 %) dans la CCN66, convention collective nationale 1966, a été conclue fin décembre 2022 avec effet rétroactif au 1^{er} juillet de cette même année. Ce rattrapage peine à compenser la baisse du pouvoir d'achat et fragilise davantage l'équilibre budgétaire des bas salaires. Pour rappel, la Conférence des métiers du 18 février 2022 avait pour objectif de réunir différents acteurs du secteur non lucratif des solidarités et de la santé afin de parvenir à une Convention collective unique étendue, la fameuse CCUE qui fait beaucoup parler d'elle mais qui peine à aboutir. Pour certains syndicats, il est indispensable, avant toute négociation, d'octroyer à tous les salariés du secteur les 238 € brut du Ségur afin de faire face à la pénurie de personnel, aux difficultés de recrutement et au manque d'attractivité dans le secteur. Pourtant, cette idée de faire converger les 2 conventions 51 et 66, représente des enjeux primordiaux pour notre secteur qui doit affirmer son rôle essentiel dans la construction d'une société plus inclusive. Ce pourrait être un extraordinaire outil favorisant l'adaptation continue de l'offre de service en réponse aux besoins tout en régulant la concurrence et en assurant une attractivité pérenne par un haut niveau de garanties collectives. Espérons que ces négociations aboutissent dans l'année 2024 avec cette ambition indispensable afin de maintenir un haut niveau de qualité des accompagnements. À cela, depuis le 7 octobre dernier, le conflit du Moyen-Orient entre Israël et la Palestine a ravivé les haines et le sentiment d'insécurité refait surface. Le plan Vigipirate a été réactivé pour faire face aux menaces d'attentats sur notre territoire. Comme vous pouvez le voir, après les années COVID, c'est dans un nouveau contexte tout aussi anxiogène que l'APA JH évolue ; ce qui ne l'empêche pas d'avancer et de se projeter dans un avenir que nous espérons tous meilleur. Plusieurs éléments significatifs ont vu le jour depuis la dernière Assemblée générale et sans exhaustivité puisque Françoise développera plus en détail dans son rapport d'activité, je vais revenir sur certains d'entre eux au regard de leur degré d'importance à mes yeux.

Je débiterai par ce travail collaboratif qui est conduit depuis deux années sur la thématique de l'autodétermination qui s'appuie sur le texte voté à l'unanimité au dernier congrès de Lille. Ivonne Chinazzi et Gyslaine Juvet animent les 4 Copil qui se sont constitués sur les différents sites et dernièrement. Afin de poursuivre ces travaux, elles ont organisé un temps fort le 20 mars dernier avec la participation dynamique de Julia Boivin, jeune conférencière diplômée dont le cheval de bataille est de « permettre aux personnes en situation de handicap de (re)découvrir leur pouvoir de dire, de choisir, d'agir et ainsi sentir qu'elles ont un impact sur leur existence ». Elle-même est atteinte d'une

paralysie cérébrale et elle a ravi le public composé de personnes accompagnées, de professionnels et d'adhérents. Quel beau témoignage de prise de parole et quelle efficacité qui en a ému plus d'un !

Il nous faut poursuivre dans ce sens en laissant s'exprimer ces citoyens comme les autres en faisant en sorte que notre communication soit pensée pour que tous comprennent les messages. Le FALC, facile à lire et à comprendre, doit être notre boussole afin que personne ne reste au bord du chemin du savoir et de la communication. Comme vous pourrez le constater lors de cette Assemblée générale, les intervenants ont tous produit des efforts pour mettre en application ce principe et je suis convaincu qu'ainsi, vous retiendrez au moins autant d'informations si ce n'est davantage avec, en plus, une dynamique plus participative et enthousiasmante.

Lors de la Conférence nationale du handicap d'avril 2023, le Président de la République avait promis 50 000 solutions nouvelles pour l'accompagnement des personnes handicapées d'ici 2030 ! Mais pour qui, où et comment ? Une circulaire de décembre 2023 a détaillé les priorités, les budgets par région et par public. Ce travail en cascade, de la CNSA à l'ARS puis dans chacun des départements de la région, conduit aujourd'hui à connaître le montant attribué à la Sarthe : 7.4 M€ sur les 1.5 Md € de l'enveloppe nationale. Dans une logique de rattrapage, trois axes prioritaires ont été déterminés. Citons par exemple, le repérage de diagnostic et d'intervention précoce pour les enfants de 0 à 6 ans, le financement de l'appui aux établissements scolaires par le secteur médico-social pour accélérer le virage de l'école inclusive ou encore des projets socles afin de limiter le nombre de personnes non accompagnées, comme celles porteuses de déficiences visuelles ou auditives à l'âge adulte (Ce qui est enfin arrivé en Mayenne en 2023 après une décennie de portage, mais pas encore en Sarthe) ou celles en liste d'attente qui, au regard de leur volume, ne pourront jamais disposer des compensations pourtant validées et notifiées par la commission des droits et de l'autonomie car elles seront trop âgées quand l'entrée en SESSAD leur sera permise. Triste réalité !

Toutefois, je ne reconnaitrai jamais assez l'investissement des collaborateurs de l'APA-JH Sarthe-Mayenne qui, en un temps record (10 jours seulement !), ont pu produire et écrire quelque 14 projets d'accompagnement afin de couvrir des besoins non encore ou que partiellement satisfaits. Soumis au verdict des responsables de la Direction territoriale de l'ARS et des 2 Conseils départementaux, nous attendons avec impatience, tout comme les personnes intéressées elles-mêmes, de connaître le résultat de ce travail dont nous espérons tant !

Pour finir, il est évident que je vais évoquer Saint-Calais qui représente un projet de grande ampleur pour l'association. Tout d'abord, le foyer dont la mise en accessibilité était un véritable point noir par la somme qu'il aurait fallu investir dans ces bâtiments anciens pour un résultat insatisfaisant au regard des besoins des résidents d'aujourd'hui. Plusieurs pistes ont été explorées sans jamais une véritable concrétisation comme l'ancienne gendarmerie par exemple. Cela fait bien une dizaine d'années que le bruit court de la fermeture de ce foyer. On n'y est pas encore mais avec l'arrivée d'un nouveau modèle économique et le soutien financier du Conseil départemental et l'écoute du bailleur social Sarthe Habitat, une opportunité s'offre à nous avec la formule d'un « habitat inclusif », rue Van Gogh. Plus de résidents dans cet immeuble mais des locataires, heureux de prendre possession de leur appartement afin de mettre en pratique tous les apprentissages préalables qu'il leur a fallu suivre pour pouvoir vivre avec un certain degré d'autonomie véritablement chez eux. Quelle patience pour ce premier groupe ! Cette évolution n'est qu'à mi-parcours puisque les derniers occupants du foyer devraient bénéficier eux aussi d'une maisonnée dans l'actuel bâtiment C dont les travaux d'aménagement devraient débuter bientôt pour un livrable en juin 2025. L'occasion m'est donnée de remercier le futur acquéreur de la totalité du site, Immomaispasque, qui s'est engagé à réaliser ces travaux de réhabilitation pour ce second projet d'Habitat inclusif d'une autre formule et à permettre l'accès à l'espace cuisine-restauration, faute d'avoir trouvé une solution alternative sur la commune.

Concernant l'ESAT, l'association a souhaité moderniser cet outil de travail en le localisant dans une zone d'activité industrielle et en l'aménageant pour être au plus près d'une entreprise de droit commun avec des machines à commande numérique par exemple. Gros dossier là encore pour tous ces acteurs de terrain qui sont à la manœuvre depuis plus d'un an sous la houlette de Katia Richard et Benoît Detrain. Je mesure la charge de travail supplémentaire qu'un tel projet nécessite et je remercie toutes celles et tous ceux qui par leur implication, à quelque niveau que ce soit, ont permis l'aboutissement cet ambitieux projet qui témoigne de la volonté pour l'APA-JH d'occuper encore longtemps le terrain de l'emploi des personnes en situation de handicap et ce dans ces territoires historiques. Ne méritent-ils pas des lieux de vie privée ou professionnelle de qualité ? Avec ses réalisations, nous pouvons tous être fiers d'appartenir au réseau APA-JH et de faire rayonner ses valeurs et principes.

Comme vous pouvez le constater, l'APA-JH Sarthe-Mayenne est bien vivante et elle le doit à ses équipes de collaborateurs qui, sous la férule de Noura Djéridi, directrice générale, s'investissent sans compter afin de remplir les missions que leur confient les financeurs publics que sont l'ARS des Pays de la Loire, les Conseils départementaux de Mayenne et de Sarthe et la DDETS (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités). Qu'ils soient chacun vivement remerciés pour leur écoute attentive quand nous réclamons des avancées en termes d'accompagnements afin de répondre à de nouveaux besoins dont l'absence de prise en charge est préjudiciable pour tous puisque chacun sait que plus on tarde à intervenir précocement, plus le handicap s'installe et plus l'addition sera lourde pour la société.

En conclusion, depuis presque 60 ans, notre association est profondément ancrée sur ses deux territoires et entend bien continuer à se développer à juste raison en répondant aux appels à projets dont les financements sont viables.

Je ne terminerai pas ce rapport moral sans adresser nos plus vifs remerciements à Marc Mercier, maire de Saint-Calais et son Conseil municipal pour le soutien indéfectible dont ils font preuve. Cette collaboration précieuse permet à l'APA-JH de remplir, du mieux qu'elle peut, sa mission en favorisant l'emploi d'un public en fragilité, en accompagnant le virage domiciliaire pour que ces citoyens vivent véritablement dans cette « petite cité de caractère » comme il est inscrit sur les panneaux à chaque entrée de la ville ! La vitalité de ce partenariat, comme pour les autres lieux où l'APA-JH est implantée, engage chacune des parties dans une stratégie « gagnant-gagnant » pour le bénéfice de la population locale et c'est bien là l'essentiel !

L'occasion m'est donnée de reconnaître l'engagement volontaire de mes collègues administrateurs sans lesquels la gouvernance associative serait en péril. Il conviendrait d'ailleurs de renforcer cette instance puisque, petit à petit, le cercle se resserre autour du bureau. Agnès Lorilleux m'a fait savoir qu'elle souhaitait mettre fin à son mandat après tant d'années de bénévolat. Je sais déjà qu'elle va manquer à notre organisation car elle était assidue et toujours prête pour mener les combats utiles pour la défense des droits des personnes en situation de handicap. Pour finir sur une note optimiste, le renouvellement du tiers sortant est l'occasion d'accueillir du « sang neuf » comme on dit vulgairement car nous en avons bien besoin pour assurer les relèves militantes et je suis heureux de constater que les anciens souhaitent, quant à eux, poursuivre leur action au sein de l'association. Je vous remercie de votre attention.



Rapport de l'activité associative

Les temps forts

Françoise GUÉRIN, secrétaire générale

Rapport de l'activité associative 2023-2024

Avant de commencer ce rapport d'activité, je voudrais d'abord remercier celles et ceux, membres du CA et du secrétariat qui m'ont aidé à sa rédaction. Voici, comme l'an passé, le document préparatoire qui vous permettra de mieux suivre le déroulement de cette Assemblée générale.

Cette année a amené l'association à centrer sa réflexion comme ses actions autour de quelques thématiques prioritaires.

1. **Une vie plus inclusive.** Avec enfin l'aboutissement de nos projets locaux d'habitat inclusif ;
2. La poursuite du travail commun **sur le thème de l'autodétermination** ;
3. Le questionnement sur **notre engagement militant et l'animation de notre vie associative** avec ses moments conviviaux qui ne peuvent se maintenir que par la force et l'implication des militants dans la vie locale.

La vie du Conseil d'Administration

La vie associative s'organise autour de plusieurs temps forts que vous retrouverez ci-dessous. Elle est rythmée par ses bureaux nomades, les conseils d'administration où sont prises les décisions, les portes ouvertes au gré des établissements et services, les événements locaux et festifs sous l'égide des sections locales et ce temps fort qui nous réunit aujourd'hui, l'Assemblée générale ordinaire.

En 2023 et 2024, le bureau a continué de se déplacer sur les différents sites de l'APA JH 72-53 afin de poursuivre le dialogue avec les usagers et les professionnels. Ces rencontres enrichissent nos réflexions et permettent de les confronter aux réalités de terrain.

De même les journées portes ouvertes permettent de mobiliser les équipes et les usagers autour de leurs projets. Elles favorisent les échanges avec les familles, les professionnels d'autres établissements et tous les invités adhérents ou non de l'association. Ce sont de précieux moments d'ouverture au public qui permettent de mettre en avant nos pratiques, nos savoir-faire et nos valeurs associatives. Une belle démonstration des accompagnements et une reconnaissance avérée de leur qualité.

Les militants des sections locales sont toujours très mobilisés autour des différents projets locaux d'habitat ou autres. Ils assurent le relais avec l'association départementale et proposent de nombreuses animations. Vous retrouverez la plupart des événements dans le calendrier des temps forts ci-dessous.

Voici un rappel de ces temps forts depuis la dernière AG du 28/09 à Allonnes :

Septembre 2023 : Le bureau nomade s'est réuni à l'ESAT de Marolles-les-Braults

- Concours de Mölkky interdépartemental à Marolles-les-Braults et organisation de notre dernière Assemblée générale à Allonnes.

Octobre : Le bureau nomade s'est réuni à l'IME d'Allonnes

- Notre rendez-vous fléchois, la fête des châtaignes avec moins de châtaignes mais toujours autant de succès. Et cette année, une animation avec le « jeu de m'oié » sur le thème de l'autodétermination avec Mmes Juvet et Chinazzi, en animatrices de choix !
- Une exposition à Marolles-les-Braults : « Passions & créations » coorganisée par la section locale de l'APAJH et « loisirs et sports Marollais » : on a pu y admirer de belles réalisations de travailleurs de l'ESAT entre autres.
- Journée portes-ouvertes à l'IME d'Allonnes avec la participation de tous les services installés sur le site de l'Hardangère. Les familles des usagers et des professionnels ont pu visiter le site. Beau succès.
- Mise en place de la commission alerte dans le cadre de la loi Sapin 2. Trois administrateurs seront à l'écoute des usagers comme des professionnels dans divers domaines dont un premier cas de situation de maltraitance.
- Participation d'une délégation sarthoise composée d'administrateurs et de professionnels au colloque APAJH organisé par la Fédération à Paris : « École inclusive et handicap : pour le respect des droits de l'enfant ! »

Novembre : Le bureau nomade s'est réuni à Laval au siège des services mayennais

- La Fédération s'est invitée au Mans fin novembre pour un séminaire des directeurs d'établissements en gestion nationale, avec de riches échanges entre directeurs, administrateurs fédéraux et des directeurs sarthois invités également. Notre CA a lui aussi pu rencontrer les membres de la Fédération lors d'une soirée-repas. Et surtout, le dispositif 2A est intervenu lors d'une table ronde, la commission "recrutement" du dispositif a pu présenter ses objectifs et son cheminement.
- Plus d'une centaine de Sarthois enthousiastes ont participé aux 18^{ème} Trophées APAJH au Carrousel du Louvre sur le thème du sport.

Décembre : Le bureau nomade s'est réuni au foyer de vie Maurice Dachary

- Saint-Calais : enfin la remise des clefs et l'entrée à Van Gogh des premiers locataires dans leur appartement.
- Goûter des familles au foyer Alain Daubian à La Flèche.





Janvier 2024 : Le bureau nomade s'est réuni au foyer Jean Bratières à La Flèche

- La section locale de La Flèche a organisé le 20 janvier sa très attendue soirée dansante hautement fréquentée mais aussi un après-midi "galette des rois".

Février : Le bureau nomade s'est réuni au siège de l'entreprise adaptée de La Flèche

- Formation des militants du territoire Grand Ouest dans les Côtes d'Armor fin Février avec toujours le suivi sur le thème "Habiter chez moi c'est mon choix" ainsi que l'examen des résultats annuels pour maîtriser les clés et ratios afin d'apprécier la gestion financière de son association.

- Le projet associatif est prolongé jusqu'en 2025 en attente de celui de la Fédération.

- Beau « concert des années 80 » à Saint-Calais, mais avec une formule en réflexion pour l'an prochain.

- L'association soutient les demandes des familles pour une meilleure prise en charge de la scolarité des jeunes déficients visuels.

Mars : Le bureau nomade s'est réuni au Mans au siège

- Suite du travail collectif sur l'autodétermination : tous les ateliers ont été regroupés pour un travail sur le thème de la prise de risques avec l'intervention de Julia Boivin.

- Présentation aux salariés et au CA du bilan intermédiaire des orientations stratégiques issues du CPOM 2021-2025.

- Participation aux « Rendez-vous de l'autonomie » à l'espace Mayenne.

Avril : Bureau nomade à Marolles-les-Braults au foyer les Feuillantines

- Le journal associatif donne la parole aux administrateurs.

- Conférence des territoires à Quimper, on commence à préparer le prochain projet associatif fédéral.

- Exposition du Collectif HanDi Moi Oui ! au musée de la faïence à Malicorne

Mai : rendez-vous au siège avec le SESSAD TSL, le PCPE GLA TL et l'EMAS TL

- AG de la section locale à La Flèche fin mai.

- Pour l'inauguration de l'Habitat inclusif, rue Van Gogh, nous participons à un événement co-animé avec Sarthe Habitat à Saint-Calais et les nouveaux locataires organisent le pot d'accueil.

Juin : Bureau à Allonnes et en juillet au siège social

- Journée portes-ouvertes le 7 juin du SESSAD TSL-GLA TSL et EMAS TL au siège

- Participation d'une délégation Sarthe Mayenne au Congrès fédéral à Mandelieu les 13, 14 et 15 juin : seront à l'étude les statuts et le projet associatif.

- Et pour finir le 25, l'AG de l'APA JH Sarthe-Mayenne et la visite du nouvel ESAT Kalistà à Saint-Calais.

La vie du Conseil d'Administration

La **vie associative** est déterminée par le bon **fonctionnement** du conseil d'administration et du bureau.

Vous pouvez en découvrir ici la composition actuelle et les représentations de chacun dans différentes instances et auprès d'associations partenaires.



Petit rappel :

Le conseil d'administration met en œuvre la politique déterminée par l'assemblée générale. Il est notamment habilité à créer et gérer des services ou établissements spécialisés pour répondre aux besoins des personnes handicapées dans le cadre des objectifs définis à l'article 2 et en conformité avec les modalités prévues au règlement intérieur. Il se sera réuni 6 fois depuis la dernière AGO.

Le bureau, quant à lui, est l'organe d'exécution des décisions prises par le conseil. Il s'est réuni à 10 reprises. Il est habilité à prendre toute décision ayant un caractère d'urgence pour la bonne marche de l'association, à charge d'en rendre compte à la plus proche séance du conseil d'administration.



Le Conseil d'Administration

(Rappel pour les sigles : se reporter au Glossaire en fin de document)

Réélu tous les deux ans par les adhérents lors de l'Assemblée générale, il est constitué depuis le 17 septembre 2022 de :

Sigrid ANDRIEU

Présidente de la CDU du centre Bocquet à MAMERS
Membre de la CDAPH et du CVS
FH Les Feuillantines Marolles

Philippe COSTEUX

Trésorier
Représentant au CTS 53
Membre du Fonds pour l'insertion des PH
de la Fonction publique 53
CVS FV Maurice Dachary Roëzé/Sarthe et Alain Daubian La Flèche

Jean-Pierre BORDERIE

Référent JMF

Jean-Louis CECCANTI

Secrétaire adjoint
Représentant à la commission accessibilité
Les Alpes Mancelles

Nicole CHAUVÉAU

Présidente Section locale Sarthe Sud
Membre de la CDAPH
Suppléante au CDCA 72
CVS FV Alain Daubian La Flèche



Annie DRONNE

Françoise GUÉRIN

Secrétaire générale
Membre de la CDAPH, MDPH 72 et Comex 72
Membre représentant à l'APPAMH
Et au CTS 72
Membre du Collectif associatif Handicap et
"Handi Moi Oui"
CVS ESAT Hors murs et de l'IME l'Hardangère
Administratrice CCAS Allonnes

Marion CHAUVIN

CVS Foyer Jean Bratières La Flèche

Christophe GOUSSÉ

Président Section locale
Nord Sarthe
CVS sup. FH les Feuillantines

Luc JUHEL

Représentant SISM
Président de la CDU du Centre Hospitalier
du Mans (CHM)

Denis CHESNIER

Président Section locale
Sarthe Pays Calaisien
Représentant à l'APPAMH
CVS FH Louis Autissier Saint-Calais
CVS de l'ESAT St Calais et de
l'Envol Allonnes

Yves FOUCAULT

Vice-président du CA
Représentant au DAC 72
CVS FH Louis Autissier et ESAT Saint-Calais
Administrateur CCAS Bessé-sur-Braye et Saint-Calais

Agnès LORILLEUX

CVS ESAT La Flèche

Guy MASSÉ

Trésorier adjoint
CVS ESAT et SA ESAT de Marolles
Et du FH Jean Bratières de La Flèche

Eliane COLAS

CVS de l'ESAT et de la SA ESAT de La Flèche

Jacques FOURGEAUD

Représentant aux DAC 53 et CTS 53,
à la COMEX de la MDA 53 et au CDCA

Jean-Claude TRIHAN

Administrateur CCAS La Flèche

Ce conseil est présidé par **Dominique MORIN**.

Également élu au CA de la Fédération APAJH,

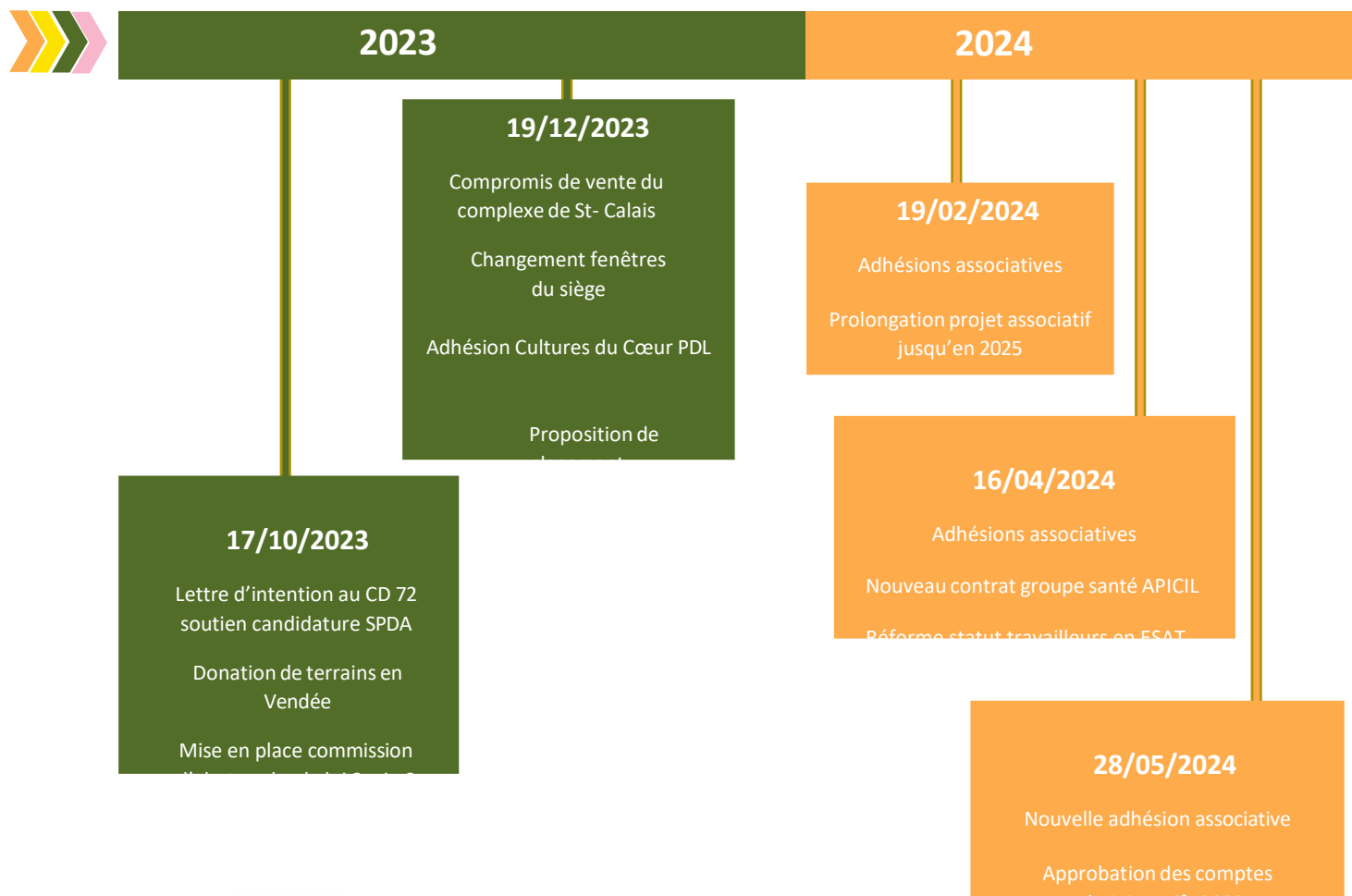
Représentant à la COMEX 53 et 72, à la MDA 53 et MDPH 72 et au CTS 72, à la CRSA et au Conseil de surveillance ARS, au CDCA 72, au Comité local du Fonds pour l'insertion des PH de la Fonction publique, à la Commission consultative pour le retrait d'agrément des accueillants familiaux, membre du Centre Bocquet de la CDU de Mamers, Représentant du Collectif Handicaps Sarthe et Pays de la Loire, du COSIA 72, Administrateur CCAS de Mamers Et Représentant à la commission accessibilité Le Mans Métropole.

Noura DJÉRIDI, Directrice générale, est également présente à chaque CA pour faire le lien entre la vie associative et celle des établissements et services.

Elle représente également l'association auprès de certaines instances départementales, régionales ou fédérales comme le Conseil de région, le CDCA 53, le CA ALECS, le Comité exécutif de la SRAE Sensoriel et le CA de la CREA.

Un élu du CSE assiste également au CA sans participation aux votes.

Les principales décisions du CA



Les commissions

Ces commissions constituées d'administrateurs de la direction générale et parfois de professionnels de l'association, ont pour but d'approfondir certains sujets ou projets avant la sollicitation de l'ensemble des administrateurs pour décision ou approbation.

Se sont réunies régulièrement et ont pu travailler sur les thèmes suivants :

La commission gestion financière et patrimoniale a travaillé sur plusieurs dossiers en 2023-2024, comme :

- Le choix de nos prestataires pour l'infogérance des systèmes d'information ;
- L'évaluation du coût de la couverture santé pour les travailleurs en lien avec la mise en application de nouveaux textes pour les ESAT ;
- Les négociations des prêts bancaires engagés ou à engager ;
- La recherche de meilleurs placements bancaires.

La commission communication travaille entre autres à :

- L'élaboration du journal associatif à parution trimestrielle ;
- Le suivi des modes de communication en général (Pages Facebook, Lettre Kalistâ,...).

Les principales représentations des militants en Sarthe et en Mayenne

Le CA est également présent à travers ses représentants dans différentes instances APAJH ou externes dans les lieux de décisions départementaux, ou régionaux.

Vous avez pu découvrir quelques-uns de ces militants dans le journal associatif d'Avril 2024.



Scannez et découvrez !



Au CVS et sections locales :

La participation des administrateurs aux différents CVS doit permettre au CA de garder une vision concrète et régulière de la vie des établissements.

Les instances fédérales et régionales APAJH :

Le CA se nourrit également de tous les échanges organisés par l'APAJH fédérale : il y a eu les congrès fédéraux de Lille en 2023 et le dernier à Mandelieu, la conférence de territoire à Quimper et la formation des militants dans les Côtes d'Armor. Pour les militants de l'APAJH Sarthe Mayenne qui ont pu y participer, cela représente des moments importants d'échanges avec les autres associations APAJH et cela permet de témoigner de l'évolution de notre vie associative et gestionnaire.

Dans les instances externes départementales :

Le Conseil Départemental, Comex et CDAPH ainsi que le CREAI

Comex et CDAPH (instances de la maison de l'autonomie Sarthoise et Mayennaise) se réunissent régulièrement, les représentants de l'APAJH veillent à ce que l'intérêt et la parole des usagers soient bien prise en compte dans le respect de nos valeurs.

Une formation est organisée 3 ou 4 fois par an par la MDPH et permet de rester bien informés sur l'évolution des textes et leur application.

Le CDU de Mamers (pour les sigles se reporter au glossaire en fin de document).

Sigrid Andrieu préside la Commission des Usagers du Centre Bocquet (toutes addictions) qui fonctionne dans des locaux de l'hôpital de Mamers.

ARS, CTS avec les DAC, le CDCA

(Agence régionale de santé et Conseil territorial de santé, Dispositif d'appui à la coordination départementale, le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie + différentes sous-commissions spécialisées)

Là aussi la présence des représentants de l'APAJH permet de suivre l'évolution des politiques de santé et d'essayer d'y faire avancer nos priorités.

Et auprès des associations partenaires :

L'APAJH reste très présente et active auprès des associations qui partagent nos valeurs comme :

- **Le collectif "Handicap 72"**
- **Le collectif Handicaps Pays de la Loire**
- **Le comité de lignes**
- **Le collectif "Handi Moi Oui " dont vous avez pu voir une belle expo au musée de la faïence à Malicorne**
- **L'APPAMH** (association pour le prêt d'appareillage aux malades et Handicapés)
- **Le COSIA 72** (Collectif santé)
- **Différent et Compétent** que les travailleurs d'ESAT connaissent bien car ce dispositif accompagne leur parcours de formation et reconnaît leurs compétences.
- **Les centres communaux ou intercommunaux d'action sociale**
- **Les commissions accessibilité des municipalités**
- **Club ESS** (Economie Sociale et Solidaire)
- **ART ESAT** (Atelier Ressources pour le Travail)
- **Le comité local du FIPHFP** (Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique)



En moyenne, les militants APAJH passent ainsi beaucoup de temps soit auprès des usagers soit en représentation dans différentes instances, sans compter les temps de trajet.

Cela représente plusieurs réunions par mois que se partagent principalement les membres du bureau, voire du CA.

Le temps de travail d'un membre du CA peut varier en fonction des représentations qu'il assume au titre de l'APAJH. Cela peut passer d'une petite vingtaine d'heures à minima (pas d'autres réunions que les CA) à 500 heures / an pour le président. Ce qui fait à raison de 35h/semaine, plus de 14 semaines travaillées. Un peu plus de 3 mois de travail pour un retraité, ce n'est pas mal ! Et ce malgré un important partage des tâches principalement avec les membres du bureau.

Pour les membres du bureau, le temps de travail peut ainsi également osciller entre 60 et 200 heures.

En conclusion,

Depuis quelques années, nous éprouvons des difficultés à renouveler, comme nombre d'associations, les membres de notre Conseil. C'est pourquoi nous réitérons ici notre appel à venir nous rejoindre.

Le chemin vers une société plus inclusive passe par une réflexion collective qui ne peut se nourrir que par l'arrivée de nouveaux militants, amenés à poursuivre cette œuvre d'utilité sociale.

Pour pouvoir peser dans les débats, porter nos idées, défendre les intérêts des personnes en situation de handicap, le travail de représentation peut s'appuyer sur nos moments de formation interne.

C'est un moteur d'évolution et d'épanouissement personnel important. Mais pour que ce bénévolat au service de l'intérêt commun, reste attractif et positif pour chacun, il faut que cette charge de travail importante soit partagée et équilibrée.

Les dispositifs en détail



Siège administratif

Direction générale : Noura Djéridi

Fonctions support : ressources humaines (Benoit Legros), direction financière (Sylvie Gaudin) et activités économiques et commerciales (Guillaume Foliot)

Centre de formation : LSF Langue des Signes Française (Corine Saout)



Insertion sociale • Habitat diffus

Direction : Ivanne Chinazzi

SAVS 72 - Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (123 places) => Prune Bois Martel

FHSA 72 - Foyer d'Hébergement Semi Autonome (31 places) => Prune Bois Martel

Dispositif 2A - « Accompagnement vers l'Autonomie » accompagnement de jour (30 à 40 places) => Guillaume Riboulet

SAPFI - Service d'Accompagnement aux Parcours de Formation et d'Insertion (50 places) => Matthieu Alizon
(SESSAD - SAMSAH - SAVS - PCPE GLA - EMPLOI ACCOMPAGNÉ)

Habitat inclusif - 8 logements => Ivanne Chinazzi



Habitat

Direction : Gyslaine Juvet

EANM* - FV (50 places) => Fabienne Hautreux – Franck Marsault

EANM* - FH (77 places) => Laurent Guérin – Peggy Seigneuray – Marie-Ange Coudray

*EANM : Etablissement d'Accueil Non Médicalisé



Sensoriel et troubles des apprentissages

Direction : Florence Arsanger

SSEFS 72 (enfants de 0 à 20 ans avec une déficience auditive - 41 places) – **S3AS 72** (enfants de 0 à 20 ans avec une déficience visuelle – 15 places) => Cédric Pichon

SESSAD TSL 72 (enfants de 4 à 20 ans avec des troubles spécifiques du langage oral ou écrit – 45 places) - **EMAS**

TL 72 (Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation Troubles du Langage) - **GLA** => Katiana Saintvil

SSEFS-SESSAD TSL 53 (Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation - enfants de 0 à 20 ans avec une déficience auditive – 23 places ou présentant des troubles du langage - 20 places) - **PCPE GLA 53** - (Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées - Gestion Liste d'Attente) => Nathalie Brière

PCPE Adultes et SAVS Surdités 53 – Service d'Accompagnement à la Vie Sociale des personnes majeures =>

Florence Arsanger



Scolarisation et inclusion enfance-jeunesse

Direction : Nadège Choplain

IME (32 places) - Institut Médico Educatif dont 1 classe externalisée

SESSAD TU (23 places) - Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile pour les enfants déficients intellectuels avec ou sans troubles associés

PCPE - GLA - Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées - Gestion Liste d'Attente



Activité professionnelle adaptée et transitions

Direction : Katia Richard

ESAT Kalistâ - Etablissement et Service d'Aide par le Travail (128 places)/**SA ESAT 72** - Section Annexe d'ESAT (22 places)

ESAT Saint-Calais => Benoit Detrain

ESAT La Flèche et Le Mans Métropole => Didier Gaudin

ESAT Marolles-les-Braults => Frédéric Simon

L'ENVOL - Ferme pédagogique (16 places)



Entreprises Adaptées – EA (38 places)

Direction : Guillaume Foliot

EA La Flèche => Coralie Filoche

EA Saint-Calais – Le Mans Métropole => Matthieu Esnault



Coordination et prévention des ruptures

Direction : Sylvie Avril

SESSAD Pro (7 places) – Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (déficience sensorielle) Pro

SAS HR (5 places) – Service d'accompagnement Spécialisé Handicap Rare

Plateforme d'orientation et de coordination des parcours

Coordination de soins – Coordination des parcours – Service social – Evaluation neuropsychologique

Communauté 360



Rapport de l'Activité des Établissements et Services

Noura DJÉRIDI, Directrice générale

2023 aura réussi, partiellement parfois, à structurer, consolider, capitaliser, soutenir les actions de terrain.

Partiellement en raison de la charge de travail et de l'accumulation, superpositions d'engagements, de contraintes parfois.

Avec réussite toutefois, en observant une certaine stabilité, le maintien des capacités à innover dans les services et établissements de l'association, à être disponibles pour penser l'action, la faire évoluer, développer des partenariats, s'engager dans des modèles économiques nouveaux. Tout cela uniquement pour toujours mieux répondre aux besoins des personnes jeunes et moins jeunes qui viennent chercher un accompagnement adapté.

Ceci ne cache pas l'impuissance mal vécue par les professionnel(le)s à répondre à tous, la taille inédite de certaines listes d'attente, en particulier dans le secteur de l'enfance. Le constat d'un secteur professionnel, porteur de sens comme jamais, qui peine à attirer des professionnels et voit se tarir sa principale ressource, l'humain, inquiète. Nous n'entrevoyons aucuns signaux contraires se profiler. Nous sommes persuadés que, sur ce sujet, nous devons surtout compter sur notre capacité à offrir des conditions de travail attractives, dynamiques, collaboratives, valorisantes.

Les projets réglementaires et structurants énoncés en 2022 se sont concrétisés en 2023 :

- Poursuite de l'évaluation des établissements et services médico sociaux dont les résultats et cotations sont très positifs, donnent lieu à l'établissement de plans d'actions lorsque nécessaire,
- Le Dossier de l'Usager Informatisé, soutenu par un financement national, est en cours d'installation, mobilisant tous les établissements et services médico-sociaux de l'association. Il est actuellement en phase de paramétrage et formation des équipes. Il sera entièrement déployé en 2025.
- En cours de paramétrage aussi, une solution numérique de gestion du temps de travail qui permettra de sécuriser, automatiser, optimiser les liens entre le temps de travail, sa réglementation et les fonctions supports (paie),

La transformation de l'offre vers plus d'agilité tournée vers le milieu ordinaire

- La transformation en profondeur de l'offre du territoire calaisien en est une illustration. L'ESAT et le foyer d'hébergement, réponses adaptées en leurs temps, sont aujourd'hui devenues obsolètes et leurs fermetures sont prévues de mi-2024 à fin 2025,
- La diversification des modes d'habitat, une préoccupation ancienne de l'association, se voit désormais dotée d'une offre d'habitat inclusif complémentaire du FHSA. Nouveau modèle économique, nouveaux métiers, nouvelle dynamique territoriale dont la réussite est très justement exprimée par les locataires eux-mêmes. Ces derniers confortent l'association dans ses orientations inclusives respectant les choix des personnes avant tout, quand bien même ils viennent modifier nos pratiques professionnelles,

- L'inclusion par le logement est d'évidence une préoccupation qui va durer, les jeunes en situation de handicap qui entrent dans la vie adulte le disent, la vie en établissement ne leur convient pas, en tous cas, pas durablement. Les travailleurs d'ESAT, hébergés en Foyer d'Hébergement qui partiront nombreux en retraite sont et seront en quête de solutions d'habitat alternatives aux foyers de vie, le territoire fléchois sera le premier touché alors même qu'il ne peut répondre aujourd'hui à la demande de guidage vers des formes d'habitat diffus,
- Le plan de transformation des ESAT, doublé de la loi plein emploi, piloté par un ESAT unique – KALISTÂ – amène des résultats inédits tant commerciaux que sur le plan de son organisation, son équipement avec pour principale visée de se rapprocher du monde ordinaire du travail,
- L'insertion professionnelle comme gage d'insertion sociale est portée à tous les âges depuis l'IME, l'ENVOL, le SESSAD pro sensoriel et TSL, le SAPFI qui a rejoint la plateforme d'emploi accompagné de la Sarthe,
- Les réponses alternatives, nouvelles qui viennent apporter des réponses à la masse des jeunes sans solutions se poursuivent, font la preuve de leur efficience - PCPE, GLA, EMAS, SAS Handicap Rare...mais concourent parfois à fragiliser l'association au moment de pérenniser, consolider leur financement,
- Saluons la création d'un nouveau service adulte en Mayenne, actant l'entrée du Conseil Départemental de la Mayenne dans le cercle des financeurs de l'association.

Soutenir la qualité de vie au travail, les parcours professionnels, le dialogue social

- Le dialogue social, secoué par les traces laissées par l'injustice ressentie par « les oubliés du Ségur », se poursuit pourtant soutenu par un groupe de travail collaboratif qui propose des actions, solutions pour le favoriser,
- L'accord d'entreprise qui avait installé la possibilité du télétravail conditionné pour certaines fonctions a été évalué et prolongé,
- Le vote électronique est désormais proposé pour les élections professionnelles,
- Un accord GPTEC est en cours de négociation qui permettra d'anticiper, valoriser, soutenir les parcours professionnels, les métiers émergents notamment,
- Le plan pluriannuel de formation renforce encore la place des actions de formation collectives dont les orientations sont élaborées en collaboration avec l'ensemble des directions,
- La démarche Santé Sécurité au Travail s'inscrit dans une vigilance préventive qui porte ses fruits avec une baisse significative des accidents de travail.

Devant nous...

- La structuration d'un schéma directeur immobilier qui permettra d'anticiper les investissements utiles aux biens dont l'association est propriétaire, jusqu'ici gérés au besoin, au projet, il devient nécessaire d'établir une programmation adossée à un plan de financement,
- Inscrire les préoccupations environnementales à tous les niveaux de l'association, valoriser les nombreuses initiatives qui vont dans ce sens, en faire un enjeu d'avenir au plan bâtiminaire, de qualité de vie, de responsabilité collective.

Insertion sociale • Habitat diffus

SAVS 72 - Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

FHSA 72 - Foyer d'Hébergement Semi Autonome

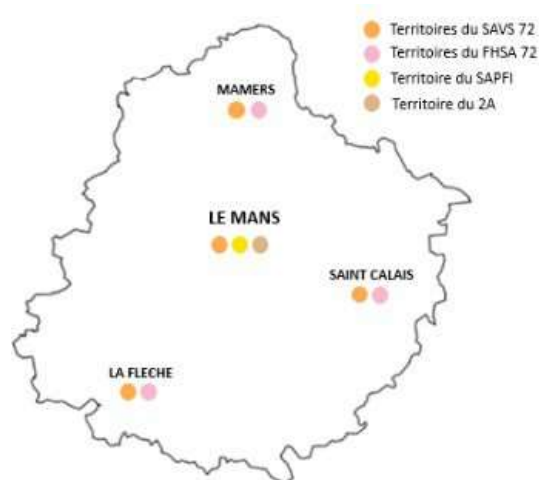
Dispositif 2A - « Accompagnement vers l'Autonomie » accueil de jour

SAPFI - Service d'Accompagnement aux Parcours de Formation et d'Insertion
(SESSAD - SAMSAH - SAVS - PCPE GLA - emploi accompagné)

Habitat Inclusif

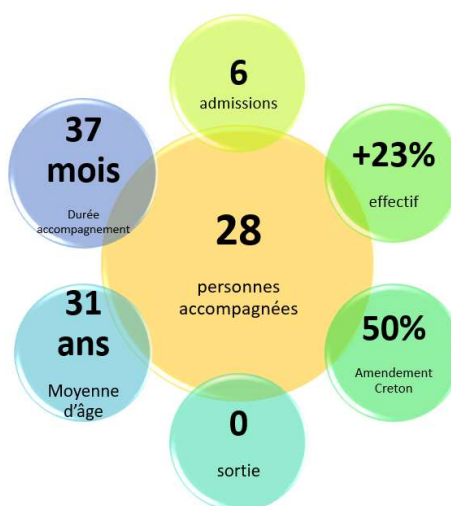


Le Dispositif 2A, le FHSA, le SAPFI, le SAVS et l'habitat inclusif forment l'offre de services du Dispositif Insertion Sociale - Habitat Diffus, dont la mission transversale est de maintenir et de développer l'autonomie sociale des personnes en situation de handicap dans tous les domaines de la vie citoyenne et de favoriser leur inclusion, via la mise en œuvre d'une réponse adaptée et individualisée, tout en soutenant les choix et décisions des personnes, et en s'adaptant aux besoins d'étayage de ces dernières.

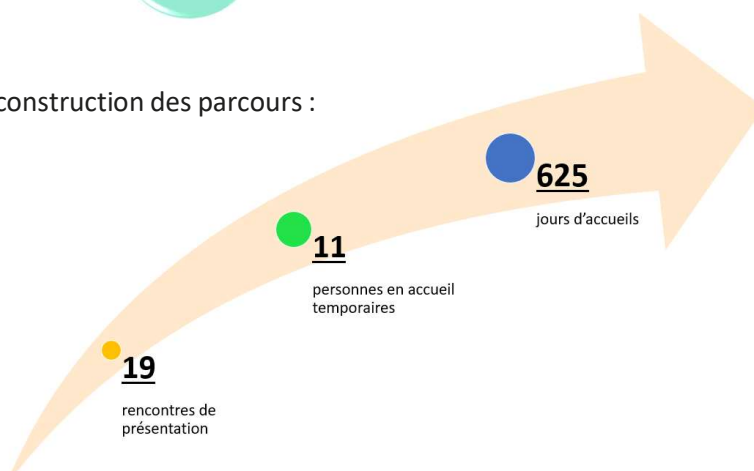


Le Dispositif 2A

- Le Dispositif en 2023 à travers quelques chiffres :



- En 2023, le 2A, c'est également la construction des parcours :



- La recherche de participation auprès des acteurs du territoire, de droit commun, dans une dimension inclusive
- En 2023, le 2A, c'est enfin le recours à des supports variés pour l'inclusion, l'autonomie et l'autodétermination :



Le FHSA Départemental

Le FHSA Départemental est présent sur 3 territoires : La Flèche, Mamers et Saint-Calais, avec des modalités d'accueil spécifiques sur chacun d'eux.

Malgré une autorisation unique de 31 places, 35 personnes étaient accompagnées par le FHSA au 31 décembre 2023.

Au cours de l'année, 4 admissions ont été actées (2 personnes étaient hébergées auparavant en Foyer d'Hébergement et 2 autres étaient domiciliées chez leurs parents) et 1 fin d'accompagnement a été actée (réorientation vers le SAVS).

La majorité des personnes accompagnées sont des travailleurs d'ESAT.

L'accueil temporaire :

L'accueil temporaire reçoit un nombre de demandes croissant. Il est notable que les jeunes et les travailleurs vivant en foyer d'hébergement notamment aspirent à vivre en logement autonome.

En 2023 :

- Sur le territoire de La Flèche, 7 personnes ont été accueillies dans le cadre d'un accueil temporaire au sein de l'appartement stagiaire.
- Sur le territoire de Saint-Calais, 5 personnes ont bénéficié de la mise en place d'un stage : 3 au studio de la « Maison Doré » et 2 au sein de la colocation du « Lac ».

Ces accueils temporaires permettent d'évaluer la capacité des personnes à vivre dans un logement autonome, meublé et équipé. De nombreuses situations, notamment sur le secteur de La Flèche, sont aujourd'hui sur liste d'attente.

Fait marquant de l'année 2023 :

- Soutien financier de la Section Locale de La Flèche à hauteur de 329 € (sortie au zoo de Beauval)

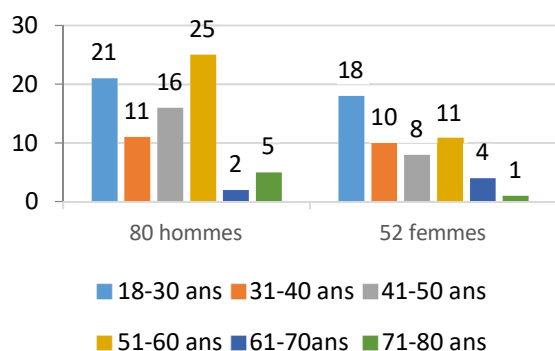
SAVS 72

Le SAVS Départemental est présent sur 4 territoires : La Flèche, Le Mans, Mamers et Saint-Calais.

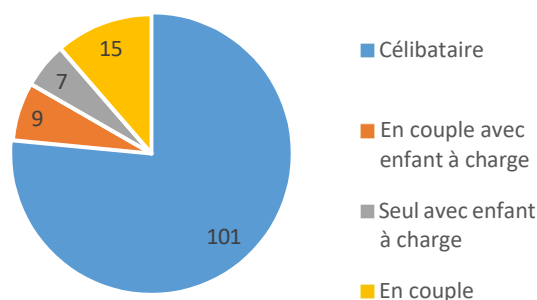
En 2023, le SAVS départemental aura accompagné 177 personnes, dont 132 présentes au 31 décembre.

Les profils des personnes accompagnées sont très divers :

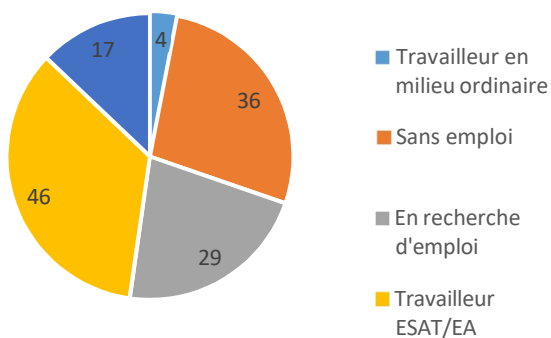
**Répartition selon le sexe et les tranches d'âge
(en nbre) :**



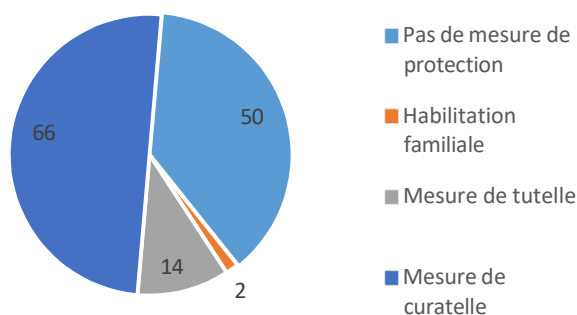
**Répartition selon la situation familiale
(en nbre) :**



**Répartition selon la situation professionnelle
(en nbre) :**



**Répartition selon la mesure de protection
(en nbre) :**



Au cours de l'année, 45 admissions ont été actées (37 provenant du domicile ou milieu ordinaire, 1 personne accompagnée par un IME, 2 personnes suivies par un autre SAVS pour un rapprochement géographique et 5 personnes travaillant en ESAT) et 45 fins d'accompagnement ont été actées (réorientations vers un autre SAVS plus proche du domicile de la personne, réorientations en foyer d'hébergement, retours au domicile ou milieu ordinaire, décès).

Faits marquants de l'année 2023 :

- Engagement dans la démarche « un avenir après le travail »,
- Référencement du service (ainsi que du SAPFI) en tant que prescripteur habilité,
- Soutien financier de la Section Locale de La Flèche à hauteur de 400 € pour l'embellissement des abords des locaux.

Le SAPFI, 3 réponses pour des jeunes de 16 à 26 ans

Le SAPFI, composé d'un SESSAD, d'un SAVS et d'un SAMSAH, a pour mission d'accompagner des jeunes (50 places) en situation de handicap dans la réalisation de leurs parcours de formation et d'insertion professionnelle, en facilitant l'accès à l'autonomie et à la citoyenneté, en favorisant le devenir adulte responsable et en évitant les ruptures de parcours.

En 2023, le SAPFI aura accompagné 63 jeunes adultes, dont 53 sont admis au 31/12/2023, grâce à un travail en file active.

Au cours de l'année, 13 jeunes ont été admis au sein du service et pour 9 d'entre eux, des fins d'accompagnement ont été actées.

Au 31 décembre, ce sont 98 jeunes qui sont inscrits sur liste d'attente (64 au niveau du SESSAD, 22 au niveau du SAVS et 12 au niveau du SAMSAH).

Faits marquants de l'année 2023 :

- 3 jeunes accompagnés par le service ont réalisé un stage au sein de notre studio afin de vérifier et d'évaluer leur capacité à vivre dans un logement autonome,
- Afin de pouvoir travailler l'orientation et/ou la réorientation parfois nécessaire, la mise en place de stages pour les jeunes leur permet de s'essayer dans un contexte réel, et ainsi par la suite faire un choix éclairé par rapport à leurs projets de vie.

Aussi, au cours de l'année 2023 :

- 19 jeunes ont effectué des stages en milieu ordinaire (dont EA) - 84 semaines,
- 5 jeunes ont effectué des stages en ESAT - 20 semaines,
- 1 jeune a effectué un stage en FHSA - 3 semaines.
- Engagement du service dans la démarche RAE (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience), porté par l'association « Différent et compétent »,
- Inscription dans le Dispositif Emploi Accompagné,
- Réalisation de l'évaluation externe,
- Référencement du service (ainsi que du SAVS) en tant que prescripteur habilité.

Dispositif PCPE « Gestion de Liste d'Attente SESSAD »

Le dispositif PCPE « Gestion de Liste d'Attente SESSAD départemental », coordonné par l'ADAPEI, est en expérimentation depuis 2021. Au sein de l'APAJH Sarthe-Mayenne, cette action est commune au SESSAD du SAPFI et au SESSAD Trait d'Union.

Les objectifs sont :

- Apporter une réponse transitoire aux jeunes en attente d'une place SESSAD,
- Proposer des prestations afin de soutenir l'inclusion scolaire, professionnelle et sociale,
- Coordonner le parcours de la personne accompagnée, apporter des conseils et soutenir la famille dans les démarches administratives.

Dans le cadre des prestations proposées aux jeunes, le PCPE a conventionné avec 14 professionnels libéraux : psychomotriciens, psychologue, neuropsychologues, art-thérapeute, graphopédagogue et éducateur.

Les perspectives en lien avec l'accompagnement proposé par le PCPE sont les suivantes :

- Admission vers un SESSAD ou un autre ESMS,
- Maintien de l'inscription sur la liste d'attente,
- Arrêt du soutien car des réponses ont été trouvées afin de répondre aux besoins du jeune.

Au 31 décembre 2023, 12 suivis PCPE sont effectifs, dont 4 pour des jeunes figurant sur la liste d'attente SESSAD SAPFI.

Au cours de l'année 2023 :

- 18 jeunes ont été accompagnés par ce service,
- 3 entrées sur le PCPE de jeunes figurant sur la liste d'attente du SESSAD SAPFI ont été actées,
- 1 sortie PCPE a été actée car admission vers le SESSAD SAPFI.

Travail transversal au niveau du Dispositif Insertion Sociale – Habitat Diffus

- Mobilité : les travaux du groupe de travail « mobilité » se sont poursuivis en 2023 avec notamment la réflexion sur l'utilisation d'une enveloppe supplémentaire de 200 € octroyée par le fonds Créavenir (faisant suite à l'enveloppe initiale de 3 000 €).
- Cours de code adapté : l'autonomie au niveau de la mobilité reste une demande forte des personnes accompagnées. Afin de pallier l'insuffisance des cours en présentiel dans les auto-écoles et d'augmenter les chances de réussite à l'examen du code de la route, le Dispositif Insertion Sociale - Habitat Diffus a proposé des cours de code adaptés et renforcés, assurés par des moniteurs de l'association Carbur'Pera. Un groupe de 14 personnes a débuté ces cours en septembre 2023. Au total, environ 100 h de cours sont planifiées avec 2 passages à l'examen du code de la route. Cette action se poursuivra et s'achèvera en 2024.
- Ateliers nutrition & socio-esthétisme : dans le cadre d'un appel à projets proposé par l'Assurance Maladie de la Sarthe, le dispositif Insertion Sociale - Habitat Diffus a déposé un dossier pour 2 projets qui ont été retenus. Ces 2 projets portent sur l'organisation d'ateliers de sensibilisation à la nutrition et des ateliers de socio-esthétisme, à destination des personnes accompagnées par le 2A, le SAVS, le FHSA et le SAPFI. Les ateliers nutrition se dérouleront sur 3 territoires : La Flèche, Le Mans, Marolles-Les-Braults.

Les perspectives 2024

Les orientations pour l'année 2024 sont les suivantes :

- Poursuivre le développement des partenariats,
- Finaliser la réactualisation des outils de la loi 2002.2 (projet de service, règlement de fonctionnement),
- Continuer à développer des travaux transversaux et communs aux différents services du Dispositif,
- Préparer les évaluations externes (FHSA & SAVS),
- Finaliser la démarche RAE et la déployer sur d'autres accompagnements (SAPFI),
- Bénéficier des retours d'expériences de la plateforme Emploi Accompagné (SAPFI),
- Développer les relations avec les entreprises et avec les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SAPFI & SAVS),
- Permettre de répondre aux nombreuses demandes d'accueils temporaires et d'admissions au sein du FHSA en faisant évoluer les modalités de fonctionnement du FHSA, notamment en proposant une offre d'habitat plus variée.

L'habitat Inclusif

Depuis le 1^{er} décembre 2023, 9 personnes en situation de handicap, jusqu'alors accueillies au sein du foyer d'hébergement Louis Autissier, sont désormais locataires au sein de l'Habitat Inclusif situé rue Van Gogh à Saint-Calais qui est géré par l'APA JH Sarthe-Mayenne.

Désormais rattaché au Dispositif Insertion Sociale - Habitat Diffus, cet Habitat Inclusif est porté au quotidien grâce à la présence d'une animatrice de vie sociale et partagée recrutée à cet effet.

Intégré à un immeuble d'habitation, cet habitat est composé d'un ensemble de 8 logements :

- Un appartement « ressources » au 1^{er} étage : il s'agit d'un espace collectif pour servir de levier à l'animation de la vie collective des habitants. Cet espace est accessible à l'ensemble des locataires pour partager des temps de vie et des activités à plusieurs. Il favorise également le développement de la pair-aidance.
- Six logements sont attribués aux locataires et répartis aux différents étages.
- Dans le dernier logement réside un locataire de Sarthe Habitat n'ayant pas souhaité déménager.

L'accès à la cage d'escalier est sécurisé via un digicode et les parties communes sont privatisées (garage à vélos, accès aux caves, buanderie). L'immeuble est entouré d'espaces verts.

L'animatrice de vie sociale et partagée a pour missions, entre autres, de :

- Animer la vie sociale et partagée (réguler et coordonner la vie collective, animer le projet collectif coconstruit avec les locataires, être source de propositions pour le développement de la vie sociale et partagée dans une dynamique de réseau local afin de favoriser l'inclusion des colocataires au sein de la société et se mettre en lien et s'articuler avec le bailleur social)...
- Apporter soutien et veille : en lien avec la qualité de l'accompagnement des colocataires, mais aussi par rapport à leur bien-être moral et physique, à leur autonomie, à la sécurisation de la vie à domicile, à la convivialité entre colocataires...
- Réguler et communiquer : organisation et animation de temps d'échanges nécessaires avec les différents acteurs pour assurer la cohérence et la qualité de l'accompagnement...
- Valoriser les habitants en s'appuyant sur leurs capacités.



Habitat inclusif Saint-Calais
97 rue Van Gogh
72120 SAINT-CALAIS



Habitat

EANM – Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (FH-FV)

(dont 1 foyer dédié aux personnes handicapées vieillissantes)

Les foyers de vie

Nom de l'établissement	Descriptif
Maurice Dachary Roëzé-sur-Sarthe	Le foyer de vie pour personnes de plus de 50 ans est complet. En 2023 : une personne est décédée. Après une longue hospitalisation, le retour progressif d'une personne a pu se réaliser. Une autre personne est arrivée en septembre 2023 après plusieurs accueils temporaires. Elle a pu ainsi se préparer à son admission définitive. L'accueil temporaire (2 places) et l'accueil de jour (1 place) répondent à des besoins multiples (répit, immersion, temps de rupture, évaluation...). En 2023, 18 personnes ont pu bénéficier d'un accueil temporaire. L'accueil de jour, ouvert en 2022, a bénéficié à 3 personnes.
Alain Daubian La Flèche	Le foyer de vie est complet et note une hausse de l'activité d'accueil temporaire (2 places et doublement de l'activité) et de l'accueil de jour (1 place) qui viennent là aussi répondre aux besoins des personnes et des proches. Les partenariats des Instituts Médico-Educatifs (IME) du Val de Loir de La Flèche, de l'Envol à Allonnes permettent une première approche pour des jeunes dont le projet est de rejoindre un établissement pour adultes.

Le SUIVI santé des résidents :

Nous mettons l'accent sur le vieillissement des personnes afin de les accompagner au mieux. L'évolution de leurs besoins est travaillée en partenariat avec les structures pour personnes âgées du département. Ainsi en 2023, en lien avec la plateforme de coordination des parcours, plusieurs projets d'accompagnement vers des EHPAD ou structures de soins de suite sont au travail.

Les besoins en soins se font de plus en plus prégnants. La présence de l'infirmière coordinatrice a permis un meilleur suivi et une approche plus globale.

Les ateliers proposés et plébiscités :

- Ce qui tourne autour de la musique, du chant de la danse, avec des rencontres avec l'autre FV de l'APAJH qui rassemble un bon groupe,
- L'activité physique avec l'enseignant sportif un jour par semaine,
- Les activités de renforcement ou de maintien des habiletés (cuisine, mémoire).

Les temps forts de l'année 2023 :

- Le travail sur le règlement de fonctionnement,
- Rencontres conviviales avec les familles,
- La démarche d'évaluation externe.

Les perspectives :

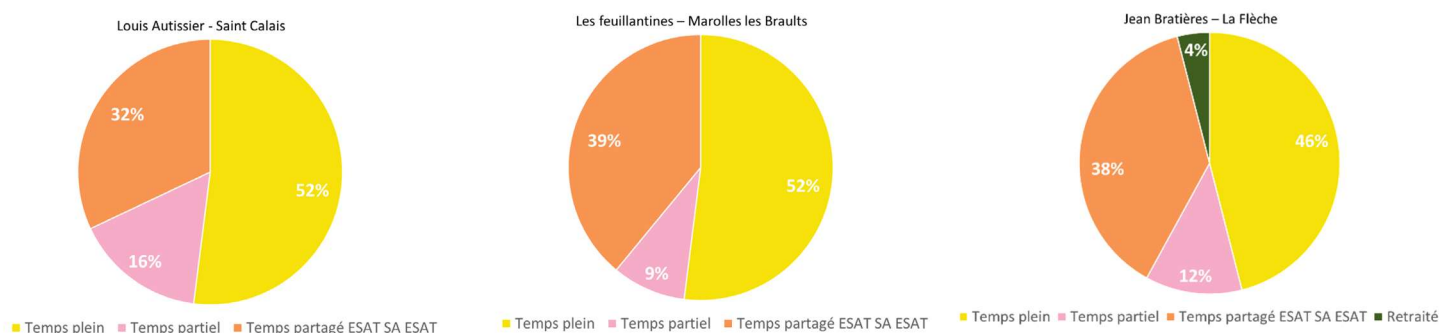
- Poursuite du développement partenariat, EPSM, CMP, EHPAD...

- Travail collaboratif inter associatif sur la poursuite de propositions de séjours adaptés au public vieillissant et/ou fragile,
- Développement du projet d'accueil de jour temporaire et séquencé avec pour cible différents publics,
- Formation des personnes accompagnées sur la prise de parole avec des professionnels en tant que facilitateurs.
- Réalisation d'évènements festifs en réponse à la demande des résidents,
- Poursuite des travaux, d'embellissement des établissements.

Les foyers d'hébergement :

Nom de l'établissement	Descriptif
Les Feuillantines Marolles-les-Braults	16 personnes résident au Foyer d'hébergement laissant 3 places disponibles pour de futurs accueils en attente d'une admission conjointe en ESAT. Cette conjoncture est récurrente, les ESAT n'ont pas toujours les possibilités d'admission synchrones avec les disponibilités du foyer. 41% de la population accueillie se situent entre 50 et 62 ans, chiffre révélateur du vieillissement. Les accueils temporaires permettent de compenser les places non occupées.
Jean Bratières La Flèche	En 2023, les 25 résidents sont aussi travailleurs d'ESAT (ADAPEI et APAJH). L'âge moyen est de 36 ans après le départ de travailleurs retraités et l'arrivée de jeunes adultes.
Louis Autissier Saint-Calais	Le foyer d'hébergement a accueilli 18 personnes dont la majorité à moins de 30 ans jusqu'en novembre 2023. A compter du 1er décembre : 9 d'entre eux ont aménagés Rue Van Gogh à Saint-Calais dans des appartements en habitat inclusif.

La situation professionnelle des résidents des foyers d'hébergement :



Le travail en ESAT à temps partiel se développe (près de la moitié des personnes) et vient permettre de prolonger la vie professionnelle des résidents dans de meilleures conditions.

Un soutien à l'autonomie :

Les résidents jeunes pour bon nombre disent souhaiter accéder à un logement autonome. L'équipe met en place des accompagnements, des ateliers qui visent à développer de manière individuelle des acquis à visée d'autonomie au quotidien.

L'ensemble ayant pour objectif le développement du pouvoir d'agir des résidents dans une société inclusive ; pour exemple la gestion du linge, la santé et prévention, la mobilité, l'aspect administratif et budgétaire, etc.

Les activités proposées :

Les résidents disposent de la plus grande autonomie dans leur organisation, leurs loisirs et vie sociale et familiale. Nombre d'entre eux s'organisent en autonomie.

Pour les résidents qui le souhaitent des activités de loisirs, culturelles, sportives sont organisées avec eux et pour eux :

Randonnées, restaurants, évènements sportifs, cinéma...

Les fêtes locales, les évènements festifs organisés par les sections locales sont prisés et attendus.

Les perspectives :

L'association s'est engagée dans le développement de formes d'habitats diversifiées.

En partenariat avec un investisseur : 8 logements sont en cours de rénovation sur le site du foyer et seront livrés aux résidents qui ne sont pas partis sur le projet d'habitat inclusif Rue Van Gogh à Saint-Calais. S'ouvrira alors ce projet dit « Maisonnée » à échéance 2025 qui permettra de répondre aux souhaits des résidents actuels qui ont exprimé vouloir poursuivre une vie plus collective.

L'établissement actuel sera fermé lorsque chacun aura pu accéder à son nouveau logement.



Scolarisation et inclusion enfance-jeunesse

IME - Institut Médico Educatif dont 1 classe externalisée

SESSAD TU - Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile pour les enfants déficients intellectuels avec ou sans troubles associés

PCPE - GLA - Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées - Gestion Liste d'Attente

Les principaux axes d'accompagnement du dispositif sont de promouvoir le bien-être des jeunes, les apprentissages, l'autonomie, l'inclusion scolaire, sociale et professionnelle.

L'année 2023 marquée par les Portes Ouvertes du site en octobre a permis de partager avec 120 visiteurs les compétences et savoirs mobilisés pour accompagner les enfants, adolescents et jeunes adultes.

L'IME

A l'IME, chaque jeune suit une progression personnalisée en menant des activités et des ateliers (pédagogiques, éducatifs, préprofessionnels) ainsi que des immersions et des stages. Il s'agit de préparer le jeune vers une orientation adaptée, sécurisée et choisie.

En 2023, l'IME l'Hardangère accompagne **37 jeunes âgés de 14 à 20 ans** (32 places autorisées) ayant une orientation de la MDA.

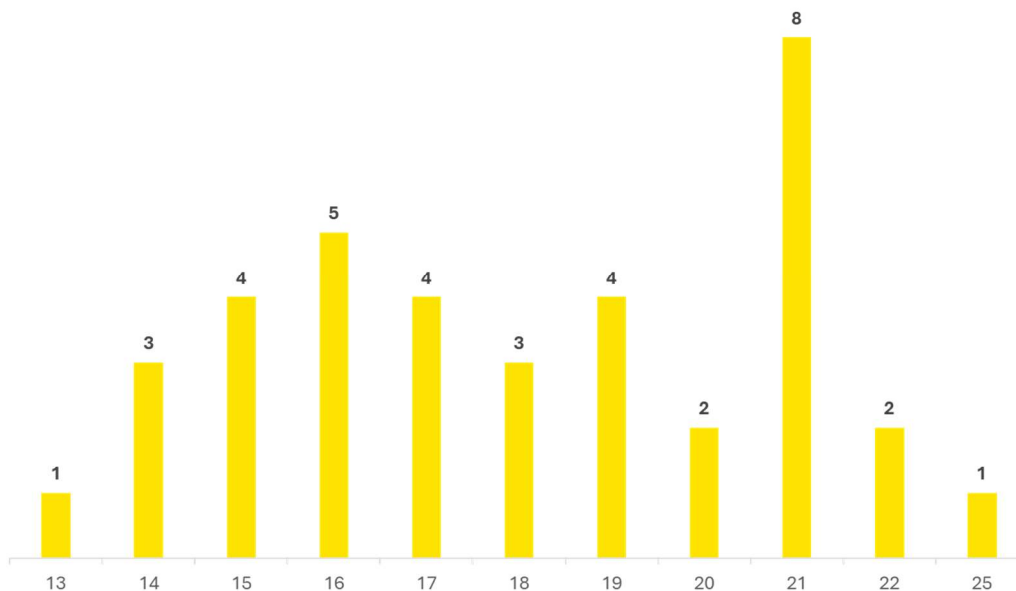
- **4 jeunes sont admis** en 2023 à la suite de stage pour 4 sorties. 3 jeunes admis étaient en rupture de parcours effective ou imminente. 1 jeune relève des situations prioritaires (PAG) en raison de sa pathologie et de la rupture de soin et d'accompagnement spécialisé durant 7 ans. Un éducateur spécialisé dans le domaine de l'autisme est présent en toute fin d'année. Aussi, un travail collaboratif inter-établissement de l'APAJH a permis à un jeune suivi par le SSFES et le SAS-HR d'intégrer l'IME.

53 adolescents sont sur la liste d'attente d'une place à l'IME fin 2023. Cette liste d'attente et les situations dégradées orientées vers l'IME décrivent le manque de réponse persistant pour les jeunes et leurs familles.

2023 a connu une **montée en charge progressive des stages** en ESAT, SA-ESAT, au 2A et FH : 31 stages en 2023 (12 en 2022). Ces stages sont rendus possibles en raison de la coordination et de la mobilisation des professionnels aux ateliers éducatifs, préprofessionnels, à l'autonomie ainsi qu'à la mise en stage et l'insertion. En complémentarité, un travail pour la mobilité est essentiel. Pour exemple, 28 déplacements ont été accompagnés en Sarthe dans les transports du domicile à un lieu de stage.

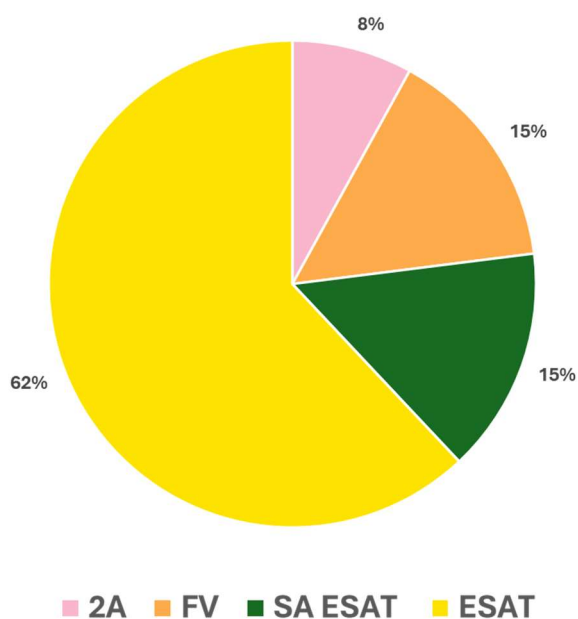
En 2023, 13 jeunes/37 ont 20 ans et plus.

Répartition selon les âges des jeunes en 2023



L'orientation de ces 13 jeunes en aménagement Creton est pour 8 d'entre eux l'ESAT, pour 2 la SA-ESAT, pour 2 un foyer de vie avec accueil en journée et 1 le 2A.

Répartition selon les orientations



L'offre d'accompagnement éducatif, pédagogique et de soin proposé en 2023 est plurielle, évolue et tend à répondre au plus près des besoins de chaque adolescent ou jeune adulte :

Espace vert, Jardinage Immersion ESAT Atelier cuisine / Cuisine Pédagogique Activité physique et sportive Piscine bien-être, Piscine Savoir-Nager Snoezelen, Cultivons-nous	Photographie Théâtre Médiathèque Art plastique et conditionnement Groupe fille VAIS Unité d'enseignement au collège et à l'IME
Permis AM, ASSR 1 & 2 Autonomie dans les transports Je veux faire seul(e), Je grandis Séances psychomotricité Vie quotidienne et accompagnement social Soutien et suivi psychologique Connaissance de soi, Bien-être	Blog, Web radio Classe découverte Conception & construction Suivi infirmier Habiletés sociales Médiation animale Posture pro et moulin à café

L'IME adapte régulièrement son offre aux besoins des jeunes selon l'évolution de leur projet personnalisé mais également en proposant de **nouveaux ateliers, tels que ceux créés en 2023** :

- Théâtre et photographie
- Habiletés sociales
- Art plastique et conditionnement
- Jardinage et médiation animale
- Piscine bien-être

Une nouvelle modalité d'accompagnement se met en place à compter de 2023 au travers de la **Reconnaissance des Acquis de l'Expérience** portée par Différent et Compétent. 4 jeunes s'engagent dans la démarche fin 2023.

Un élément significatif de 2023 est également les **élections du CVS**. Les jeunes se mobilisent pour cette instance d'autant plus que leurs propositions se concrétisent tant au niveau matériel, aménagement que la sensibilisation à la LSF et la prévention aux 1ers secours.

2023 est marqué également par des **temps de rencontre** avec les familles (galette, rentrée de septembre, fête de l'été), des moments de convivialité et de solidarité (journée solidaire avec les collaborateurs de COVÉA), repas à thème.

Le SESSAD TU en 2023

Le SESSAD Trait d'Union a une capacité de 23 places et permet d'accompagner des jeunes de 4 à 20 ans.

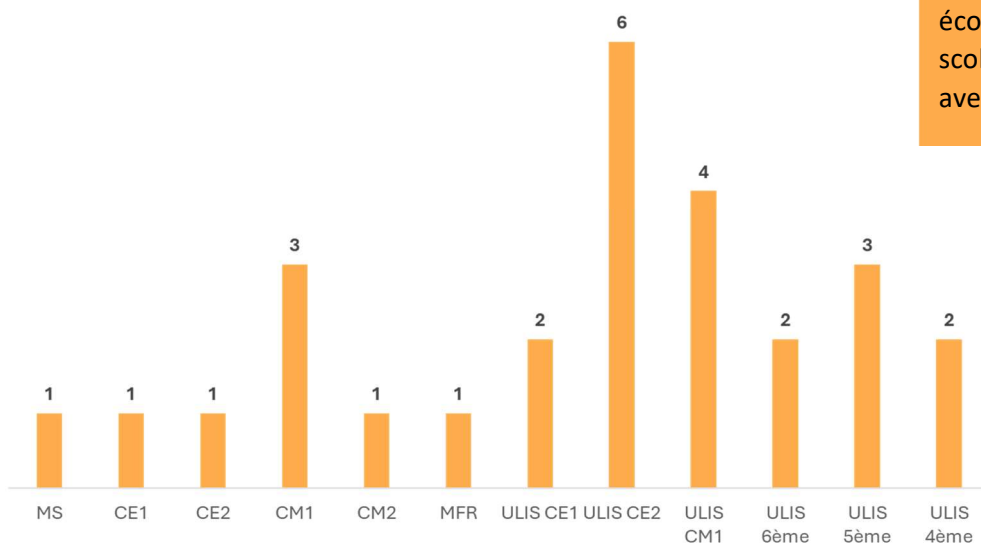
Ses missions sont les suivantes :

- Développer les capacités d'autonomie,
- Favoriser le développement des compétences de la personne,

- Favoriser la socialisation et la relation aux autres,
- Apporter une écoute et un soutien à l'enfant ou l'adolescent et sa famille,
- Préparer à l'orientation.

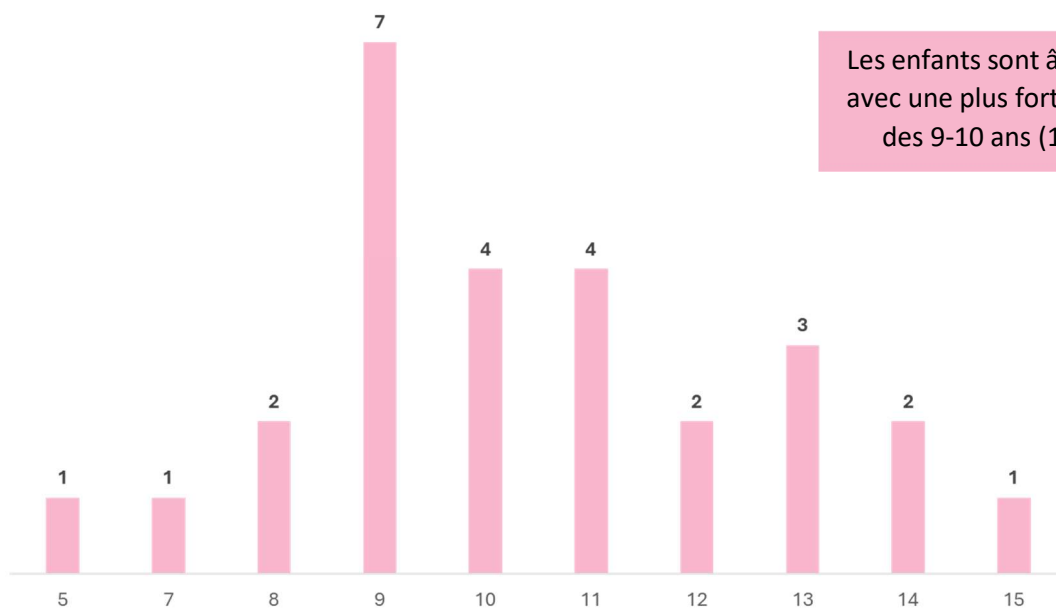
5 jeunes sont sortis dont 3 scolarisés en milieu ordinaire sans accompagnement spécialisé et 2 en raison d'un déménagement. Le SESSAD a pu accueillir **5 nouveaux enfants**.

Répartition selon la scolarité 2024
des enfants suivis par le SESSAD



Une grande majorité des enfants sont scolarisés en ULIS école (14/27 enfants), 8 sont scolarisés en classe ordinaire avec AESH et 5 en ULIS collège

Répartition selon les âges des enfants accompagnés en 2023



Les enfants sont âgés de 5 à 15 ans avec une plus forte représentation des 9-10 ans (11/27 enfants)

En raison de l'évolution des besoins des enfants, les professionnels créent des **supports visuels** adaptés en lien avec les familles et les partenaires, développent la **dimension partenariale**, le **prêt de matériels** et la réalisation de **séances en groupe** qui permettent la coanimation et la dynamique de groupe.

Soulignons que cette année a permis aux professionnels de présenter pour la 1ère fois leurs activités aux administrateurs lors du Bureau forain et de faire un focus sur le **soutien à la parentalité, la notion de parcours des enfants et les outils élaborés et créés par les professionnels**.

En 2023, un fait marquant est la difficulté persistante de conventionner avec le SESSAD par certains orthophonistes allant jusqu'à cesser l'accompagnement voire refuser de suivre des enfants accompagnés par le SESSAD. La rupture de soin est là et entrave le développement de la communication et des apprentissages des enfants ayant pourtant de tels besoins.

Le PCPE - GLA

Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées "Gestion de la Liste d'Attente" est rattaché et présenté avec les activités du SAPFI.

L'année 2023 a permis de confirmer l'intérêt de ce type d'action au service de familles éloignées de l'accompagnement ou du soin ayant une notification SESSAD TU. Une admission au SESSAD n'est pas systématique, ni toujours appropriée. Quand elle se révèle bénéfique pour le jeune, le travail d'évaluation de la coordinatrice est facilitateur et fluidifie le parcours. Les liens et la concertation entre les professionnels en interne permettent une meilleure compréhension des trajectoires des familles, des besoins et des difficultés rencontrées.

S'agissant du SESSAD TU, 8 suivis/12 PCPE y sont rattachés en 2023. La demande de SESSAD déficience intellectuelle avec troubles associés est grande : 234 enfants en attente d'une place fin 2023.

Bien que le nombre de partenaires s'étende chaque année, celui-ci reste en deçà des besoins des jeunes notamment par manque de professionnels en cabinet libéral dont en orthophonie, en psychomotricité et en neuropsychologie.

Les perspectives 2024 du dispositif

- Poursuivre et développer les partenariats **pour favoriser les immersions et assurer une éducation inclusive**
- Porter un **projet d'UEE élémentaire**
- **S'engager vers une organisation en DAME à la parution du décret**
- **Préparer les évaluations notamment celle du SESSAD qui aura lieu en début d'année 2024**
- **Pérenniser** le dispositif expérimental du PCPE – GLA



Sensoriel et troubles des apprentissages

SSEFS 72 – jeunes de 0 à 20 ans ayant une déficience auditive

S3AS 72 – jeunes de 0 à 20 ans ayant une déficience visuelle

SESSAD TSL 72 – jeunes de 4 à 20 ans présentant des troubles du langage oral ou écrit + **Gestion de liste d'attente (GLA)**

EMAS TL 72 – Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation Troubles du Langage

SSEFS - SESSAD TSL 53 – jeunes de 0 à 20 ans ayant une déficience auditive ou présentant des troubles du langage

PCPE GLA 53 – Gestion Liste d'attente du SSEFS-SESSAD TSL 53

PCPE Adultes – Service de coordination pour adultes présentant un trouble du langage ou une déficience auditive

SAVS Surdités 53 – Adultes avec une déficience auditive

En Sarthe en 2023,



Le SSEFS 72

Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation pour jeunes déficients auditifs, 41 places

42 jeunes ont été accompagnés au cours de l'exercice 2023, l'effectif reste globalement stable. La moyenne d'âge des enfants admis au 31/12/2023 est de 12 ans. Les jeunes de 8 à 15 ans restent les plus représentés. Le SSEFS, malgré son agrément 0-20 ans ne réalise pas d'accompagnement précoce. Les très jeunes sourds restent accompagnés par le CAMSP¹. Un rapprochement avec ce service est de nouveau à l'œuvre depuis 2023, notamment pour travailler la thématique de l'accompagnement précoce et de l'accès à un mode de communication efficace. En comparaison à l'année 2022, le SSEFS accompagne moins de jeunes adultes du fait des sorties en cours d'année et des relais possibles vers le SESSAD pro sensoriel de l'APAJH.

A défaut de pouvoir recruter des postes d'orthophonistes, le SSEFS 72 a poursuivi son conventionnement avec des professionnelles installées en libéral. Il est cependant à noter que cette ressource est de moins en moins accessible sur le territoire sarthois, un phénomène inquiétant depuis plusieurs années déjà et accentué par de récents départs en retraite.

Le SSEFS s'inscrit dans la volonté de développer ses partenariats afin de favoriser l'accompagnement précoce de jeunes sourds, mais également de promouvoir l'accès à une langue : français oral/écrit ou bilinguisme avec français écrit/LSF². C'est en ce sens que le service a poursuivi ses missions de soutien à l'environnement des jeunes sourds en renforçant ses actions de sensibilisation à la surdité envers

¹ Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

² Langue des Signes Française

³ Langage Parlé Complété

² Langue des Signes Française

la communauté pédagogique. Des actions de découverte et d'apprentissage au LPC³ ont par ailleurs été particulièrement développées courant 2023.

Dans le cadre des objectifs CPOM, les équipes du SSEFS et de l'IME de l'Hardangère se sont rapprochées en vue de travailler à la co-construction d'un parcours de scolarisation plus adapté pour des jeunes sourds, dont les troubles associés ne permettent pas un maintien en milieu ordinaire. Grâce à cette collaboration, 1 jeune du SSEFS a ainsi été réorienté vers l'IME de l'Hardangère en 2023.

Le S3AS 72

Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation pour jeunes déficients visuels, 15 places

20 enfants ont été accompagnés au cours de l'exercice 2023, avec une moyenne d'âge de 6 ans. Le S3AS subit un très fort taux de pression sur liste d'attente avec 25 jeunes malvoyants ou aveugles actuellement sans solution. Ce service a renforcé ses actions autour de l'accompagnement précoce avec l'accueil de très jeunes enfants âgés de 0 à 3 ans. Son plateau technique s'est également élargi grâce au recrutement et à la formation d'un nouvel instructeur en locomotion.

Ce petit service fait l'objet d'une préoccupation particulière au regard des pertes de chances et des risques de rupture de parcours majorées sur le territoire sarthois. Le manque de places SESSAD, conjugué à l'absence d'enseignement spécialisé mobile, représente une réelle entrave à l'accès aux droits et à l'inclusion scolaire de ces jeunes. Les enfants déficients visuels doivent encore trop souvent être séparés de leur famille pour trouver des solutions plus adaptées, hors département.

Le SESSAD TSL et son service de Gestion de liste d'attente (GLA) en Sarthe

Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile spécialisé dans les Troubles Spécifiques du Langage, 45 places

60 jeunes ont été accompagnés courant 2023 et 107 enfants étaient en attente de place SESSAD au 31 décembre. Malgré un taux de rotation important au sein de ce service, le taux de pression sur liste d'attente reste très significatif.

Pour tenter d'apporter des premières réponses aux nombreux jeunes inscrits sur liste d'attente, le service GLA déployé en 2020 propose une offre de coordination faisant du lien avec les parents, la communauté pédagogique et les services de droit commun. A compter de janvier 2024, ce service est devenu pérenne après une phase d'expérimentation de près de 4 ans.

Le SESSAD TSL n'échappe pas au phénomène de désertification médicale, ni au manque d'attractivité du secteur. Malgré la volonté de conserver les compétences orthophoniques à l'interne et de remplacer toute absence, le service a fait face à des difficultés de recrutement notoires en 2023. La mobilisation de l'équipe tout entière, a permis de limiter le manque de continuité dans l'accompagnement proposé aux jeunes TSL.

EMAS TL

Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation Troubles du Langage

L'EMAS TL est régie par une convention APAJH/ARS/Education nationale/Direction Diocésaine Enseignement Catholique. Elle fonctionne sur saisines depuis janvier 2023.

³ Langage Parlé Complété

17 élèves ont donc fait l'objet d'une saisine en 2023, les premières saisines ont été réceptionnées dès le 20 janvier.

Les missions de l'EMAS s'organisent autour de 3 grands axes :



L'EMAS TL est un service qui agit avant tout en soutien à la communauté pédagogique, dans le but de prévenir la majoration des Troubles du Langage venant impacter la scolarité de certains élèves. Elle propose ainsi majoritairement des prestations indirectes auprès des élèves concernés.

Malgré une activité entravée par une instabilité RH courant 2023, le service a connu un fort développement dès sa première année d'exercice avec des débuts très prometteurs.

En Mayenne en 2023,

PCPE GLA 53

Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées Gestion Liste d'Attente



La création du PCPE GLA 53 en 2021 fait suite au manque criant de places SESSAD, surtout pour les jeunes avec des troubles du langage. Il s'agit là d'enjeux de santé publique ; les jeunes TSL orientés vers notre service ont un temps d'attente moyen d'environ 4 ans avant de se voir offrir un accompagnement adapté. Ce délai considérable est une perte de chance notoire pour ces élèves qui présentent un risque majoré d'échec scolaire, alors qu'ils n'ont pas de déficience intellectuelle. Leur qualité de vie et leur chance en termes d'insertion socio-professionnelle sont clairement impactées dès lors où une rééducation spécifique, accompagnée d'outils de compensation adaptés, ne sont pas mis en place suffisamment précocement.

En 2023, 59 jeunes inscrits sur liste d'attente ont ainsi bénéficié de premières réponses par l'équipe du PCPE GLA 53.

SSEFS-SESSAD TSL 53

Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation pour jeunes déficients auditifs, 23 places

Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile spécialisé dans les Troubles Spécifiques du Langage, 20 places

En 2023, le temps d'attente moyen pour intégrer le SSEFS – SESSAD TSL était de 1,92 ans. Il était plus précisément de 0,25 an pour les jeunes DA et de 4,14 ans pour les jeunes TSL.

En ce qui concerne les déficients auditifs, le temps d'attente moyen pour intégrer le service apparaît relativement réduit, ce qui s'explique par le choix d'une admission s'inscrivant dans l'accompagnement précoce : une enfant sourde âgée de 3 ans, fraîchement notifiée et étant scolarisée pour la première année.

La durée moyenne d'accompagnement par le SSEFS – SESSAD TSL est relativement élevée, elle se situe à 8,53 ans. Pour les déficients auditifs, la durée moyenne d'accompagnement était de 8,84 ans. Quant au SESSAD TSL : elle était de 8,34 ans.

L'équipe du SSEFS-SESSAD TSL 53 est également très mobilisée pour mener des actions de sensibilisation à l'égard de la communauté pédagogique sur tout le territoire de Mayenne. Et c'est en collaboration étroite avec l'Education nationale, que le service a œuvré à la mise en place d'un enseignement LSF pour les jeunes sourds scolarisés en école ULIS TFA⁴ à la rentrée de septembre 2023.

PCPE Adultes et SAVS Surdités 53

L'activité du PCPE Adultes a significativement augmenté en 2023 avec le suivi de 26 personnes en file active. Ce phénomène s'explique par un renfort RH qui a été rendu possible grâce à l'épuisement total des premiers fonds dédiés, obtenus à la création du service.

Aujourd'hui, le PCPE Adultes œuvre pour :

- Apporter une réponse quasi-immédiate, avec ou sans notification MDA,
- Être accessible en LSF,
- Agir au sein d'un réseau partenarial développé,
- Rechercher des solutions dans le milieu ordinaire,
- Limiter les risques d'isolement,
- Limiter les risques de rupture de parcours post-SESSAD.

En servant de laboratoire, le PCPE Adultes a rapidement mis en évidence les besoins non couverts des adultes sourds en Mayenne.

Au premier semestre 2023, le Conseil Départemental de La Mayenne ouvre un appel à projet destiné à la création de 10 places SAVS pour adultes déficients auditifs. Forte de son expertise et de son plateau technique dans le champ de la surdité, l'APAJH se porte candidate et obtient l'appel à projet.

En novembre 2023, une nouvelle offre adulte voit le jour en Mayenne : le SAVS Surdités 53. Ce service intervient auprès d'adultes sourds avec ou sans troubles associés, disposant d'une reconnaissance de handicap par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées. L'accueil est possible à partir de 20 ans, jusqu'à la fin de vie. Les personnes âgées souhaitant bénéficier de cette offre spécialisée doivent cependant disposer d'un diagnostic surdité, posé avant leurs 60 ans.

⁴ Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire, spécialisée dans les Troubles des Fonctions Auditives.



Dispositif de coordination et prévention des ruptures

SAS HR - Service d'Accompagnement Spécialisés dans le Handicap Rare

Plateforme d'orientation et de coordination des parcours

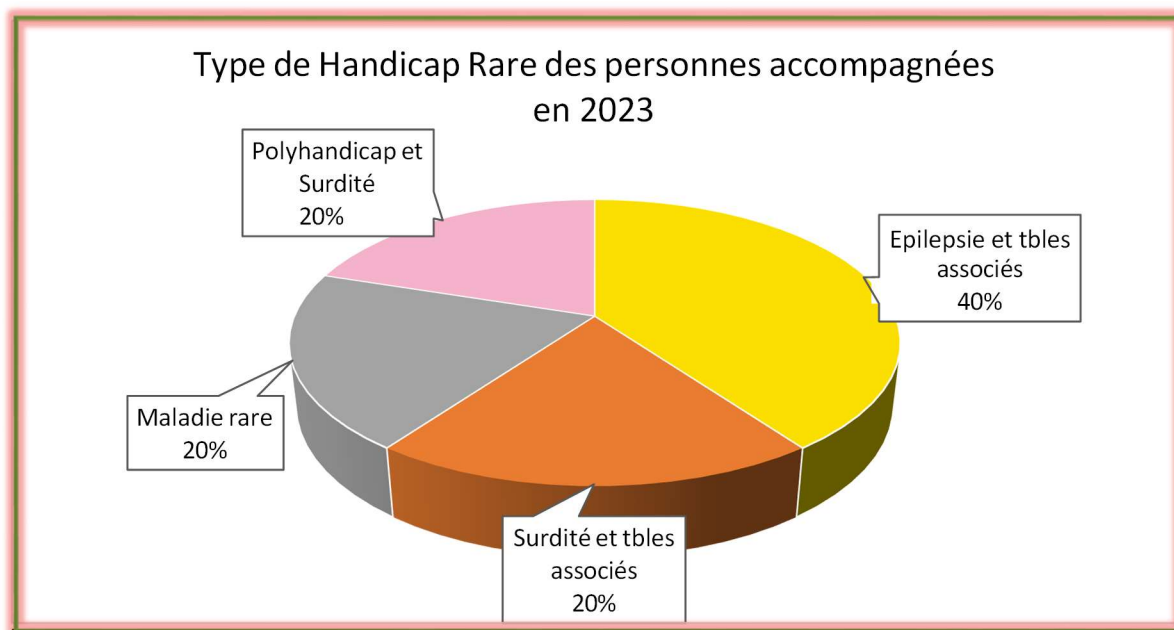
SESSAD PRO DA, DV et TSL - Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile pour les déficients auditifs, visuels et souffrant de troubles sévères du langage

Communauté 360

Le dispositif s'est associé au dispositif Scolarisation et Inclusion Enfance et Jeunesse et pour organiser une porte ouverte, journée profitable autant pour les liens en interne que le partenariat.

Le SAS HR 72

Le SAS HR 72 s'adapte à tout profil présentant un Handicap Rare, ainsi qu'à la situation et aux attentes des personnes concernées, parents ou représentants légaux. Il accompagne une majorité de mineurs mais il s'adresse également aux majeurs, sans limite d'âge, dans tout type de situations.



Les prestations se d veloppent au fil des ann es et de la mont e en expertise sur le Handicap Rare, mais dans la limite du temps de travail disponible :

- Accompagnements aux rendez-vous, notamment m dicaux aupr s de sp cialistes,
- Temps de socialisation pour des enfants en rupture,
- Temps d'observation et d'analyse de situation en ESMS pour aider les partenaires,
- Prestations  ducatives, r  ducatives (en lib ral).

Les r sultats globaux pour 2023 sont parlants : 4 personnes sur 5 ont vu leur projet se r aliser.

Projets à venir 2024 :

Pour autant, il est nécessaire de développer d'autres réponses complémentaires et attendues par les personnes concernées, à défaut d'une place en structure, qui reste la première demande :

- Répit aux aidants,
- C.A.A (Communication alternative augmentée)
- Développement des compétences et habilités sociales par des expériences sociales,
- Temps de sensibilisation, de formation à destination des ESMS ou partenaires de droit commun.

L'ensemble de ces réponses pouvant se combiner afin d'offrir aux personnes une meilleure qualité de vie et venir apaiser, ou prévenir un mal-être, des troubles du comportement, qui viennent impacter l'absence de réponse de l'orientation.

Sans une réponse positive des organismes de tutelle dans le cadre de la CNH, ce temps de répit sera malheureusement une offre qui ne pourrait pas être proposée, car cela exige des moyens humains supplémentaires.

La Plateforme d'orientation et de coordination des parcours

Est composée de 4 types de ressources suivantes que tout ESMS de l'APA JH 72-53 peut mobiliser :

- Évaluation neuropsychologique,
- Coordination de soins,
- Service social,
- Coordination de parcours.

• **L'Évaluation neuropsychologique**

La demande évolue fortement en 2023 et la réponse est uniquement en libéral. **Un recrutement est prévu en septembre 2024 afin de retrouver une logique de suivi au-delà du temps de bilan.**

• **La Coordination de soins : activité sur les 2 FV et le SAMSAH**

En 2023, le poste a répondu à de nombreux besoins et permet une reconnaissance des situations de santé qui sont dégradées pour beaucoup de personnes accompagnées.

Problématiques et actions menées en 2023 :

SAMSAH

En réponse à ces problématiques, la coordination de soins a permis de :

- ✓ D'organiser et mener des actions de prévention avec des partenaires extérieurs :
 - Nutrition
 - Diététiques
 - Sports adaptés
 - Addictions
- ✓ Mettre en place un groupe de paroles avec la psychologue, axé sur des thématiques des représentations de l'âge adulte, la majorité.

Confrontée au manque de médecins généralistes ou spécialistes, la coordinatrice de soins passe beaucoup de temps à chercher des rendez-vous. En première intention, elle met en place systématiquement un bilan IRSA qui permet d'orienter vers les priorités en termes de soins.

En Foyer de Vie : La coordinatrice de soins peut s'appuyer sur les référents Santé, présentes sur le FV, n'étant que partiellement sur le site elle-même.

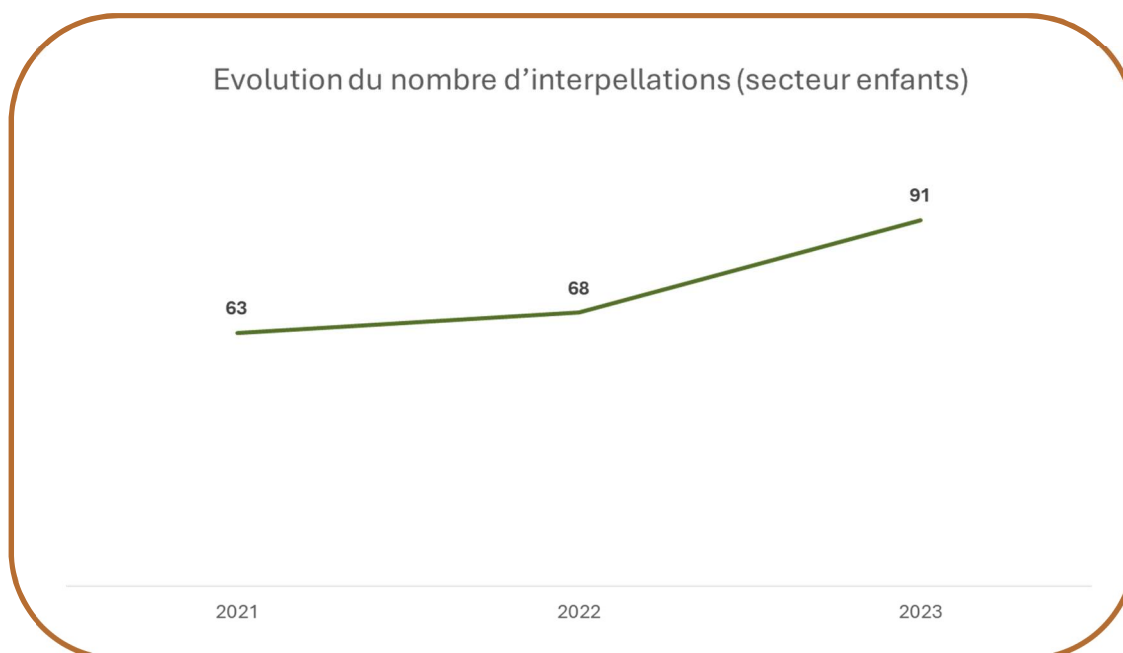
La désertification médicale complexifie d'année en année le travail de la coordinatrice de soins.

- **Le Service social**

Les deux postes sont pourvus depuis début 2023.

En 2023, les demandes ont fortement augmenté dans les deux secteurs et ce pour tout type de demande.

Globalement l'accompagnement social, de terrain, sur du moyen terme, s'est aussi développé. Les interventions ponctuelles persistent en fonction des besoins (constituer un dossier par exemple). Néanmoins la recherche d'accompagnement est forte et permet de dissocier, par exemple, le travail d'une équipe d'ESAT dans le cadre du travail et celui de l'AS qui va venir répondre à des besoins administratifs, financiers qui peut toucher la famille et relève de la sphère privée, intime.



Secteur « adultes » :

Au total : 79 personnes ou familles ont été rencontrées en 2023.

Missions principales :

- ✚ Accès aux droits,
- ✚ Prévention des situations à risque (majeurs vulnérables),
- ✚ Soutien technique aux équipes,
- ✚ Liens et orientations vers les organismes de droits communs en fonction des difficultés (budgétaires, dispositifs de droit commun),
- ✚ Écoute,
- ✚ Demande de mesure de protection,
- ✚ Lien avec les curateurs,
- ✚ Dossiers MDA, ou tout dossier administratif,
- ✚ Soutien aux tuteurs familiaux...

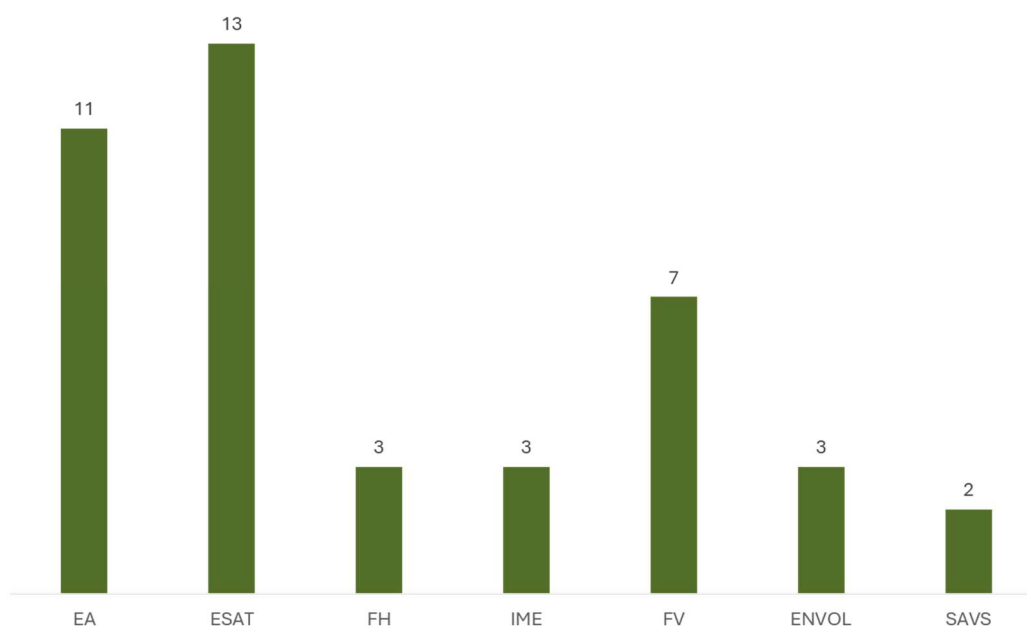
L'assistante sociale se déplace fréquemment, de manière hebdomadaire lorsque cela est possible sur les sites, en fonction des demandes des usagers et des besoins repérés.

Par exemple, en 2023, elle a réalisé 60 visites à domicile (VAD), il y a une vraie attente de proximité.

- **La Coordination des parcours**

En 2023, le nombre de personnes accompagnées est de 42, soit 3 de plus qu'en 2022 et 19 situations nouvelles.

Suivi global en 2023



Travail sur l'insertion professionnelle en milieu ordinaire :

L'insertion professionnelle en milieu ordinaire fait partie des demandes importantes.

Pour ce faire, les coordinatrices se sont formées davantage afin de mieux appréhender le travail de collaboration avec les entreprises de droits communs. Ces demandes concernent une minorité de travailleurs ESAT mais plusieurs salariés EA.

Les coordinatrices de parcours du service font partie du COPIL Insertion pro, ce qui permet de partager nos expériences, nos ressources et partenaires et de créer ensemble une offre APA JH commune.

Un travail de collaboration avec l'entreprise NTN Transmission située à Allonnes est en cours de construction. Des freins persistent encore. La participation aux DUODAY permet d'en lever certains, mais le chemin à parcourir est encore grand.

Le SESSAD pro Sensoriel et TSL

Il s'agit d'un service qui possède 7 places pour trois populations aux besoins bien distincts en termes de plateau technique.

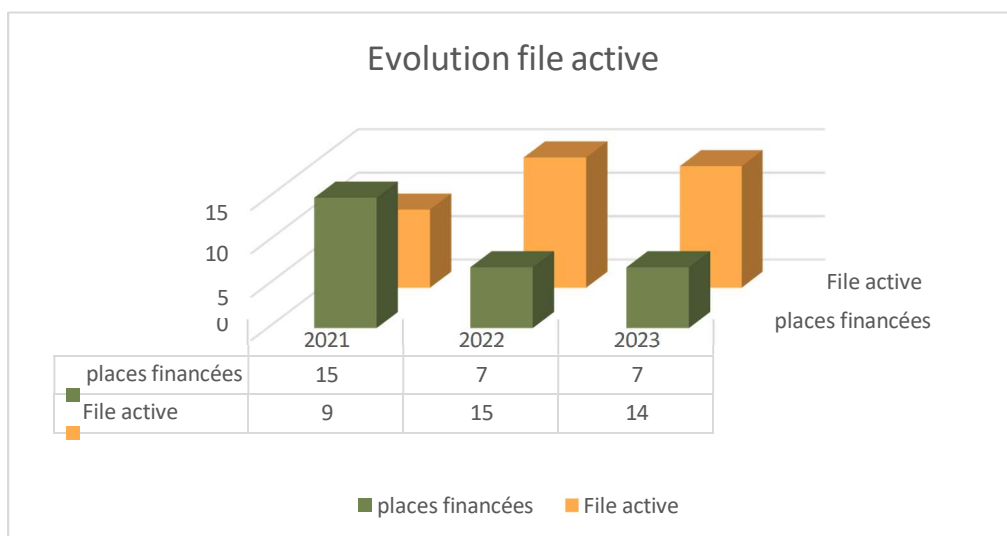
Il existe une véritablement problématique de décalage entre le besoin en nombre de places et l'évolution de l'agrément, alors même qu'il n'est ouvert que depuis 3 ans.

Les besoins se situent grand minima à 10 places permanentes.

En ce début 2024, nous constatons une augmentation des demandes d'orientation vers notre service, ainsi que l'absence de sorties potentielles à 6 mois.

Il n'est pas envisageable d'aller au-delà de ce niveau d'accompagnement, compte tenu du nombre considérable d'accompagnements physiques que suppose le travail des professionnels du SESSAD PRO. Les suivis qui demandent le moins d'accompagnements physiques et de temps d'entretien ne sont pas nécessairement ceux qui en ont moins besoin. Mais il s'agit de jeunes qui sont en situations, au moins partielle, d'emploi, hors du Mans. Ils ont moins de temps pour être accompagnés. Pour autant, ils ont besoin de travailler leur projet qui n'est pas encore stabilisé.

Pour certaines jeunes, il s'agit clairement de situations d'urgence ou du moins très fragiles.



L'âge des jeunes accompagnés est une problématique importante en 2023.

En effet, 3 jeunes ayant été orientés tardivement, il n'a pas été possible d'effectuer un travail de fond en si peu de temps.

Une dérogation a été demandée pour une année civile (2024), afin de pouvoir vraiment trouver un partenaire qui puisse prendre la suite. Pour autant, aucun partenaire ne peut répondre avec une connaissance des déficiences sensorielles, ce qui représente une véritable difficulté.

Il est donc nécessaire et urgent également de penser à une réponse pour les adultes de plus de 25 ans, et pour lesquels les besoins varieront tout au long de leur vie.



Activité professionnelle adaptée et transitions

ESAT KALISTÂ - Établissement et Service d'Aide par le Travail

SA ESAT 72 - Section Annexe d'ESAT

L'ENVOL - Ferme pédagogique

L'ESAT Kalistâ APAJH 72-53

239 personnes accompagnées par le travail au 31/12/2023 :

- 13 admissions,
- 13 sorties pour retraite, rapprochement familial, parcours professionnels dans un autre ESAT, orientation vers un Foyer de Vie...

2023 est une année exceptionnelle en nombre d'accueils de stagiaires **(82)** pour découverte et évaluation, permettant de travailler de futures orientations et admissions.

Quelques chiffres :

27 % des travailleurs ont plus de 50 ans.

=> L'ESAT est engagé dans la démarche « un avenir après le travail » portée par l'ARDESAT. Les 4 coordinateurs de projet sont formés en tant qu'animateur retraite afin d'assurer un accompagnement spécifique aux personnes qui s'orientent vers une fin d'activité professionnelle.

Près de la moitié de l'effectif bénéficie d'un accompagnement éducatif via le logement (FH-FHSA-SAVS).

=> Des temps de concertation réguliers sont organisés entre les services.

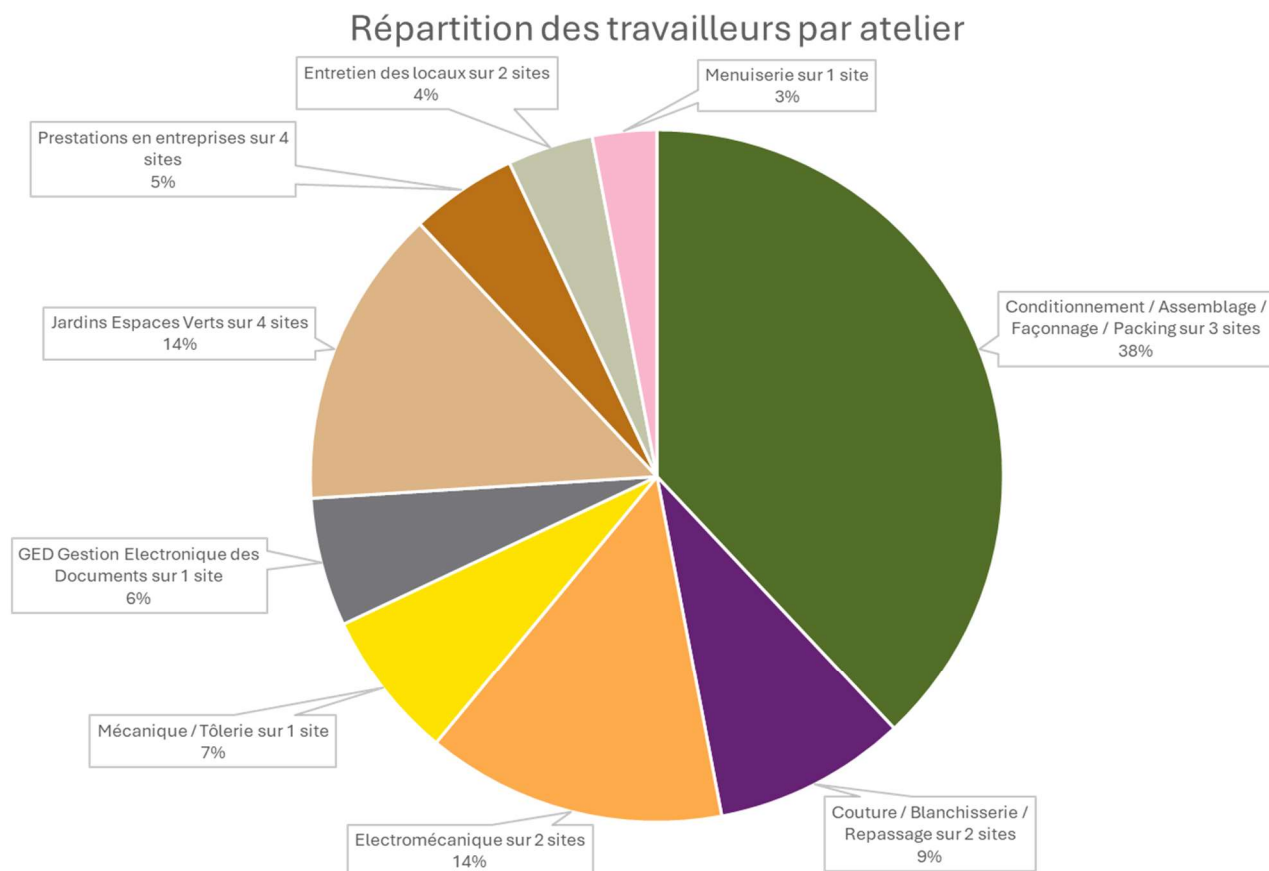
36% sont en logement autonome et le reste habite en famille.

35 % de l'effectif est à temps partiel. Plus de la moitié des personnes à temps partiel sont accueillies en SA ESAT. En effet, certains travailleurs font le choix du temps libre à domicile sur le temps partiel.

Accompagnement des parcours des travailleurs

- Poursuite de la formation des moniteurs d'atelier à l'accompagnement RAE par Différent et Compétent : 3 professionnels nouvellement formés.
- Près de 30 actions de formation mises en œuvre en collectif ou individuel.
- Une participation plus importante au DUODAY pour découvrir les entreprises du territoire et des métiers.
- Une harmonisation des outils d'accompagnement en lien avec la nomenclature SERAFIN PH.

Répartition par atelier (au 31/12/2023) :



Une activité commerciale positive : la variation du résultat entre 2022 et 2023 est de + 266 460 €

Un niveau d'investissement permettant :

- L'entretien des sites et l'amélioration des conditions d'accueil
- Le développement de l'activité et la professionnalisation des travailleurs

Les temps forts de la vie de l'ESAT KALISTÂ :

2 événements conviviaux ont regroupé l'ensemble des équipes :

- Le 14/06/2023 – Journée festive au ZOO de La Flèche
- Le 20/12/2023 dans la salle des fêtes de La Flèche avec une animation musicale

Participation à la remise des attestations RAE (Différent et compétent) à La Flèche le 29/06/2023.

Participation aux Trophées de l'APAJH qui se sont déroulés le 24 novembre 2023 au Carrousel du Louvre à Paris.

L'ESAT KALISTÂ communique et s'inscrit dans les réseaux :

Les newsletters Kalistâ sont diffusées tous les 6 mois pour mettre en avant l'activité des sites et le travail des équipes.

L'ESAT est référencé sur le réseau GESAT (réseau national des prestataires du Secteur du Travail Protégé et Adapté).

L'ESAT est adhérent aux Clubs d'entreprise du territoire (Club So Le Mans / AGIR / Club des entreprises du Pays Fléchois, Club ESS du Pays du Mans) et au MEDEF, et membre du Conseil d'Administration des Club ESS et Club AGIR.

Les projets de 2024 :

- => Le déménagement de l'ESAT de Saint-Calais sur un nouveau site ;
- => La mise en œuvre des nouvelles instances de représentation des travailleurs : le délégué des personnes et l'instance mixte (plan de transformation des ESAT) ;
- => La mutuelle complémentaire obligatoire pour tous les travailleurs (loi Plein Emploi) ;
- => Le recrutement d'un nouveau professionnel pour accompagner le développement du réseau entreprise et les projets des travailleurs en milieu ordinaire.

La SA-ESAT départementale APA JH 72-53

39 personnes accompagnées en 2023 pour une capacité de 44 places. La baisse du nombre de personnes intéressées par l'offre SA-ESAT nous a invité à transformer cette offre pour les années qui viennent. Une étude menée en 2023 a questionné le projet de la SA-ESAT et a abouti à un nouveau projet de service avec un nom plus attractif et des outils d'accompagnement harmonisés.

Le nouveau projet :

L'accompagnement est structuré autour de 4 axes en lien avec la nomenclature SERAFIN PH :

Axe 1 : Favoriser l'entrée dans le monde du travail

Axe 2 : Accompagner les évolutions de parcours

Axe 3 : Préparer la sortie de l'ESAT

Axe 4 : Faire du lien avec le territoire et le droit commun

Un nouveau nom : ATELIER RESSOURCE POUR LE TRAVAIL

Une nouvelle présentation du dispositif pour avoir une unité de discours :

L'accompagnement par l'**Atelier Ressource pour le Travail** est motivé par des besoins propres à chaque travailleur d'ESAT.

L'enjeu est d'acquérir ou de maintenir des compétences pour un épanouissement professionnel et personnel. Ces compétences deviendront des ressources utiles dans la vie quotidienne et/ou transférables vers le travail et ont pour objectif de contribuer au bien-être global de la personne.

Chacun s'inscrit alors à l'**Atelier Ressource pour le Travail** avec des objectifs spécifiques et des réponses individualisées à ses besoins.

L'**Atelier Ressource pour le Travail** permet donc de développer des ressources pour différents moments de la vie professionnelle :

- Favoriser l'entrée dans le monde du travail
- Accompagner les évolutions de parcours
- Préparer la sortie de l'ESAT

Enfin, l'**Atelier Ressource pour le Travail** favorise la découverte des lieux ressources sur les territoires et incite les personnes accompagnées à avoir recours aux services de droit commun si nécessaire.

Effets du nouveau projet :

=> Une dynamique partagée / une équipe mobilisée / des personnes accompagnées parties prenantes du projet

=> Le coordinateur mobile renforce le lien, permet la continuité de service en cas d'absence des professionnels, garantit la dynamique départementale et la transversalité

=> L'évaluation de la Haute Autorité de Santé a été réalisée au mois de novembre 2023 avec des retours positifs sur la qualité de l'accompagnement

Retrouvez les activités de l'Atelier Ressource pour le Travail
et ses temps forts 2023 sur sa page Facebook

L'ENVOL - Ferme pédagogique

La Ferme Pédagogique l'Envol accueille des jeunes adultes de 18 à 25 ans, en situation de handicap (physique, psychique, moteur, pluri handicap, déficience intellectuelle). Limité à deux ans, l'accueil à la ferme pédagogique l'ENVOL fait parfois l'objet de demande de dérogation.

L'Envol propose 12 places d'accueil de jour par financement du Conseil départemental de la Sarthe (+ 20 ans), complétées de 4 places d'accueil de jour financées par l'ARS Pays de la Loire, qui sont proposées à des jeunes de moins de 20 ans.

La ferme pédagogique l'Envol a accompagné **17 personnes sur l'année 2023** : 2 admissions et 7 sorties.

Les 7 jeunes sortis du dispositif ont été admis dans les dispositifs suivants :

- 3 vers le dispositif 2A
- 1 vers le dispositif APIC'S
- 2 vers l'ESAT Kalistâ Saint-Calais
- 1 vers le foyer de vie le Luart

12 jeunes venus de structures sarthoises ont été accueillis en stages (3 semaines) au cours de l'année 2023.

Accompagnements et supports proposés :

Sur le site : soins des animaux, entretien du site, « agility », entretien du logement, confection de repas, ateliers créatifs, atelier téléphone, atelier informatique, activité physique et sportive, atelier prévention-santé, atelier monnaie.

L'équipe accompagne régulièrement les jeunes sur les lieux ressources du territoire afin de leur permettre de gagner en confiance dans les situations nouvelles d'interaction de la vie de tous les jours : médiathèque, Escale, Planning familial, CAPASS, Centre Social d'Allonnes, sorties en ville, etc.

A noter, un partenariat s'est développé avec l'EREA de Changé pour mixer les groupes sur des ateliers spécifiques (magasin d'application / sport / sensibilisation au handicap ...).

Soutien à la définition du projet personnel :

En 2023, **24 stages d'immersion** dans les établissements partenaires (habitat, ESAT et SA-ESAT...) ont été proposés.

L'Envol a privilégié les structures de l'APAJH72-53 afin de proposer plus simplement et plus rapidement des périodes de stage d'évaluation ou d'admission en fonction des projets des jeunes.

L'autonomie dans les transports fait l'objet d'un travail individualisé qui permet de développer les capacités d'autonomie des jeunes adultes accompagnés.

2023 a été l'année de mise en place de **périodes d'immersion collective** en foyer de vie et en ESAT, permettant aux jeunes de mieux connaître les fonctionnements des établissements adultes et donc de se projeter dans le cadre des stages.

L'ENVOL reconnu comme un lieu ressource par les partenaires :

=> Accueil de manière régulière sur le site des groupes venant d'établissements extérieurs :

IME Hardangère / IME Malécot / IME Vaurouzé / IME Epione / ITEP de Champagné / Passerelle / SESSAD ARPEP / SESSAD APAJH / PCPE APAJH. Ces groupes ont la charge d'une tâche spécifique sur le site en lien avec les animaux ou l'entretien global. L'ENVOL est donc un support éducatif pour nos partenaires.

=> Accueil de 7 stagiaires professionnels sur 2023 :

- 1 contrat apprentissage Moniteur éducateur (2 ans) avec l'ITS de Tours
- 3 accueils en cours de formation Moniteur éducateur (3 mois à 6 mois avec le CEFRAS) 1 stage en cours de formation AES (2 mois) avec le centre formation Louise Couvé
- 1 PMSMP Pole Emploi
- 1 stage découverte 3ème générale (1 semaine)
- Accueil sur 6 séances d'un groupe de moniteurs éducateurs en formation au CEFRAS pour être lieu de mise en pratique d'une action collective auprès des jeunes.

=> Visites de partenaires :

L'équipe s'est mobilisée pour recevoir 19 partenaires pour présenter l'ENVOL et 23 partenaires dans le cadre d'une demande de stage.



Entreprises Adaptées

EA – Entreprises Adaptées

Les entreprises adaptées de l'APA JH Sarthe-Mayenne sont réparties sur quatre sites (2 sur Allonnes, 1 sur Saint-Calais et 1 sur La Flèche) encadrées par deux responsables.

Chaque équipe est composée de deux encadrants, d'une secrétaire et de 18 ouvriers pour l'APAC (Allonnes / Saint-Calais) et de 17 ouvriers pour l'EA de La Flèche.

En 2023, l'EA APAC se situe dans la poursuite des actions mises en œuvre en 2022. Son activité s'est inscrite dans la durée en maintenant son chiffre d'affaires.

En 2023, L'EA de La Flèche a fait face aux difficultés rencontrées avec un client important en multipliant un grand nombre de petits contrats pour absorber les pertes générées. En fin d'année 2023, le résultat qui devait s'annoncer déficitaire s'est révélé positif mettant en avant la dynamique de l'ensemble de l'équipe.

Au cumul, le résultat de l'ensemble des EA a atteint une rentabilité historique pour avoisiner un résultat de l'ordre de 165 000 euros !

Dans le cadre d'une révision de la stratégie des activités, il a été décidé de déménager l'atelier d'Allonnes vers celui de la Flèche afin de se rapprocher de notre client principal, améliorant ainsi le niveau de réactivité attendu. D'autre part, cela permet d'optimiser la gestion globale de la structure. Dans le cadre des accompagnements des équipes, plusieurs projets ont été mis en œuvre pour faciliter les projets des ouvriers qui souhaitent évoluer vers d'autres structures ou d'autres métiers, notamment en travaillant en forte collaboration avec la plateforme, ainsi qu'avec les ESAT.

Dans le cadre du développement des nouvelles activités, les EA souhaitent s'emparer de l'actualité qui demande aux collectivités de s'équiper en matériel de compostage. A cet effet, la responsable de l'EA de la Flèche suit une formation qui se terminera en 2024 pour devenir Maître composteur.

L'objet est de pouvoir fabriquer des composteurs dans nos ateliers, de proposer de nouvelles prestations d'accompagnement auprès de tous les types de clients (Entreprises, collectivités, particuliers) réalisés par les ouvriers et les encadrants.

Dans le cadre du CPOM pour la période 2021-2025, 4 familles d'objectifs ont été définies pour articuler ce dernier dont plus de 90% ont été réalisés, à savoir :

- L'Accueil et l'Accompagnement des Salariés
- Les Conditions de travail
- La Formation professionnelle et carrières
- Les Postes de travail et postures



Rapport Financier

Philippe COSTEUX, trésorier

Les faits marquants de l'année 2023

FOCUS sur

Le coût des procédures en lien avec les ressources humaines s'élève à 58 K€ pour 6 salariés.

Crédits accordés par l'ARS (Arrêté en date du 12/2023)

- ✓ Mesure nouvelle : 59 208 € : pérennisation des SESSAD de coordination
- ✓ Crédits Non Reconductibles : 190 522 € dont :
 - ✓ 98 438 € : Fragilité RH
 - ✓ 32 051 € : Accompagnement des hausses des coûts énergétiques des ESAT
 - ✓ 50 033 € : Poursuite expérimentation PCPE 53
 - ✓ 10 000 € : Prestations libérales du SAS HR

Pas de Crédits accordés par le Conseil Départemental 72

- ✓ Toujours en attente du financement du transport de l'accueil de jour

ESAT-EA Commerciaux :

- Variation du Résultat entre 2022 et 2023 : +415 543,44 €

ESAT Unique :

- Variation du Chiffre d'affaires entre 2022 et 2023 : +266 460 €

EA :

- Variation du Chiffre d'affaires entre 2022 et 2023 : +139 020 €



Le compte de résultat en K€

CHARGES

	2023	2022
CHARGES D'EXPLOITATION	23 050	22 362
Variation	689	
Achats et Δ stocks	876	949
Services extérieurs	4 270	4 125
Impôts, taxes et versements assimilés	1 011	967
Charges de personnel	15 769	14 919
Dotat° aux amortissements	720	677
Dotat° aux provisions	359	669
Autres charges d'exploitation	45	55

CHARGES FINANCIERES	88	99
Variation	- 11	
Intérêts et charges assimilées	88	99
Résultat financier (déficitaire)	64	79
Variation	- 15	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	925	998
Variation	- 73	
Sur opérations de gestion et capital	23	40
Dotations aux provisions réglementées	30	40
engagements à réaliser sur ressources affectées	873	917
Résultat exceptionnel (déficitaire)		310

Impôts sur les sociétés	5	2
TOTAL CHARGES	24 068	23 461

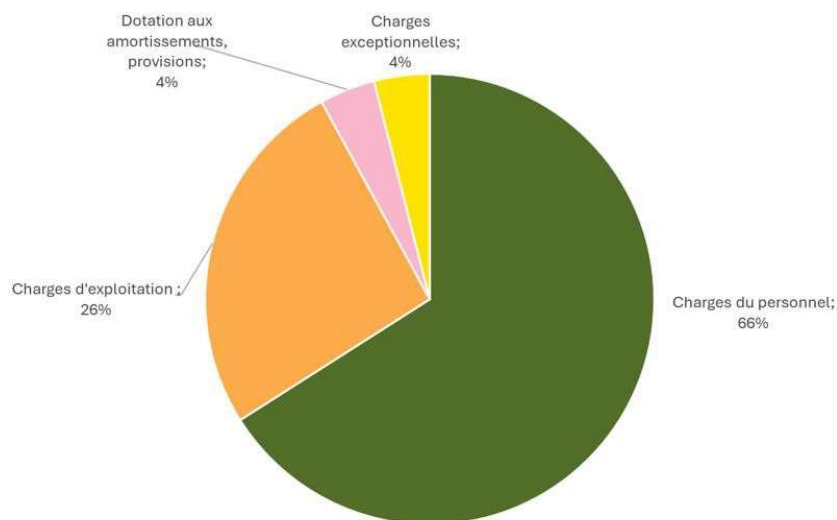
PRODUITS

	2023	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION	24 125	23 010
Variation	1 114,9	
Ventes de marchandises		1
Production vendue et prestations de services	3 656	3 196
Production stockée ou déstockage de production	-18	16
Produits de la tarification	16 595	16 009
Subventions d'exploitation	90	31
Reprises de provisions	61	234
Transferts de charges	23	20
Autres produits d'exploitation	3 718	3 504
Résultat d'exploitation (excédentaire)	1 074	648
Variation	426	

PRODUITS FINANCIERS	24	20
Variation	3	
Produits financiers	24	20

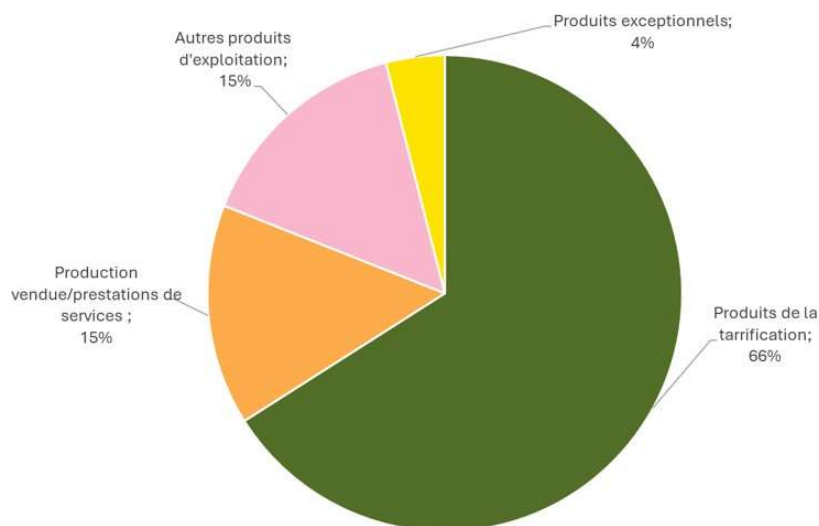
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 085	688
Variation	397	
Sur opérations de gestion et capital	198	419
Reprise sur autres provisions	1	1
Report de ressources non utilisées exercices ant	887	268
Résultat exceptionnel (excédentaire)	160	

TOTAL PRODUITS	25 234	23 718
RÉSULTAT (Excédent)	1 166	257
Variation	909	



RÉPARTITION DES CHARGES 2023

Les charges de personnel représentent 66% du total des charges 2023



RÉPARTITION DES PRODUITS 2023

Le chiffre d'affaires des activités commerciales représente 15% du total des produits 2023 et les prestations de services représentent 15%.
Les produits de tarification (dotations ARS et CD) représentent 66% du total des produits.

Par différence entre les charges 24 067 767,61 € et les produits 25 233 859,69 €, le résultat comptable de l'exercice 2023 est excédentaire de **1 166 092,08 €**.

Il apparaît sous la dénomination résultat consolidé dans le tableau ci-dessous :

détails	Résultats Comptables			
	2020	2021	2022	2023
CPOM partie ARS	464 972,70	342 189,15	- 80 977,84	572 871,17
CPOM partie CD 72	140 949,84	- 84 850,90	21 794,16	14 549,71
CPOM partie CD 53	-	-	-	- 5 480,55
Double Financeurs ARS/CD 72	-	-	-	-
ESAT-EA Commerciaux	418 750,60	246 468,62	322 662,27	738 205,71
Siège administratif	66 417,63	- 13 436,75	27 217,96	- 66 930,48
LSF	- 10 518,65	11 765,03	- 2 719,09	- 5 798,34
Association	- 52 433,21	- 67 386,48	- 66 560,93	- 36 976,29
Total	1 028 138,91	434 748,67	221 416,53	1 210 440,93
Retraitements Immobilisations IFRS	37 027,25	30 233,67	34 853,34	- 44 348,85
Résultat Consolidé	1 065 166,16	464 982,34	256 269,87	1 166 092,08

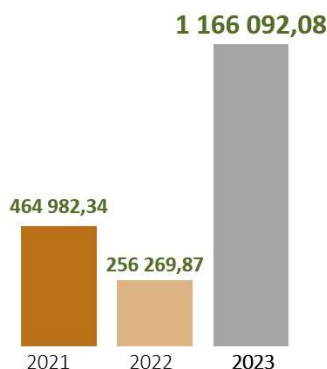
L'excédent CPOM ARS est conjoncturel et lié à l'arrivée en fin d'année du financement pérennisant la GLA SESSAD TSL et soutenant le SSEFIS 53 ainsi que les retards au recrutement de l'équipe de l'EMAS. Le poids des non-remplacements des arrêts maladie participe à cet excédent.



Les résultats pour le tout



C'est l'argent **reçu** et l'argent **dépensé** à l'APAJH 72-53



Les résultats sont positifs depuis 3 ans.

En 2023, l'APAJH 72-53 a un résultat **positif**.

Le bilan consolidé – ACTIF (en €)

	Brut	Amort. & Dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Donations temporaires d'usu fruit	-	-	-	-
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	242 258,12	235 124,73	7 133,39	14 406,53
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	341 627,34	80 148,57	261 478,77	237 005,50
Constructions	14 333 764,08	7 944 881,72	6 388 882,36	6 488 398,88
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2 627 258,98	2 242 055,79	385 203,19	288 407,71
Autres immobilisations corporelles	2 179 415,14	1 817 655,94	361 759,20	451 127,09
Immobilisations corporelles en cours	1 108 806,36	-	1 108 806,36	1 356 305,72
Avances et acomptes	28 444,52	-	28 444,52	-
Biens reçus par legs ou donations				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	671,68	-	671,68	671,68
Autres titres immobilisés	539 644,94	-	539 644,94	590 935,72
Prêts	-	-	-	-
Autres	55 639,96	-	55 639,96	54 780,82
Total I	21 457 531,12	12 319 866,75	9 137 664,37	9 482 039,65
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.	53 824,89	756,00	53 068,89	69 297,46
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	7 956,88	-	7 956,88	25 547,71
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	29 241,73	-	29 241,73	23 852,07
Créances				
Usagers et comptes rattachés	1 302 341,44	171 360,39	1 130 981,05	1 053 097,91
Créances reçues par legs ou donations	111 889,36	-	111 889,36	-
Autres créances	436 869,58	-	436 869,58	519 452,35
Divers				
Valeurs mobilières de placement	150 000,00	-	150 000,00	150 000,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	14 539 116,53	-	14 539 116,53	11 901 158,76
Charges constatées d'avance	39 306,14	-	39 306,14	32 478,55
Total II	16 670 546,55	172 116,39	16 498 430,16	13 774 884,81
TOTAL GENERAL (I+II)	38 128 077,67	12 491 983,14	25 636 094,53	23 256 924,46

ZOOM



L'actif

C'est ce que l'APA JH 72-53 possède :



Biens immobiliers, véhicules, épargne.....

Le bilan consolidé – PASSIF (en €)

	Net au	Net au
	31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	278 654,72	278 654,72
Fonds propres avec droit de reprise	16 007,15	16 007,15
Réserves	5 447 886,71	5 536 444,00
Report à nouveau	857 738,86	592 469,70
Excédent ou déficit de l'exercice	1 166 092,08	256 269,87
SITUATION NETTE	7 766 379,52	6 679 845,44
Subventions d'investissement	639 303,38	274 033,76
Provisions réglementées	559 870,01	532 331,76
Total I	8 965 552,91	7 486 210,96
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés	111 889,36	
Fonds dédiés	1 594 962,14	1 720 534,80
Total II	1 706 851,50	1 720 534,80
PROVISIONS		
Provisions pour risques	344 160,00	355 348,80
Provisions pour charges	607 818,09	361 407,36
Total III	951 978,09	716 756,16
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 550 293,30	10 074 248,45
Emprunts et dettes financières diverses	5 912,58	10 801,99
Avances et Acomptes reçus sur commandes en cours	31 729,29	27 744,30
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	454 007,20	446 003,70
Dettes fiscales et sociales	2 504 812,55	2 381 659,77
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	102 838,95	7 790,32
Autres dettes	359 584,34	385 156,58
Produits constatés d'avance	2 533,82	17,43
Total IV	14 011 712,03	13 333 422,54
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	25 636 094,53	23 256 924,46



Le passif

C'est ce que l'APAJH 72-53 doit :



Dettes, salaires, emprunts....

Le bilan

Présentation simplifiée au 31 décembre (en K€)

ACTIF			PASSIF		
	2023	2022		2023	2022
ACTIF IMMOBILISÉ	9 138	9 482	FONDS PROPRES	8 966	7 486
Immo. incorporelles nettes	7	14	Fonds propres sans droits de reprise	279	279
Immo. corporelles nettes	8 535	8 821	Fonds propres avec droits de reprise	16	16
Terrains et constructions	6 650	6 725	Réserves	5 448	5 536
Installations et matériels	385	288	Report à nouveau	858	592
autres immobilisations corporelles	362	451	Excédent ou déficit de l'exercice	1 166	256
Immobilisations en cours, avances et acptes*	1 137	1 356	Subventions d'investissement	639	274
Immo. financières	596	646	Provisions réglementées	560	532
			FONDS REPORTES ET DEDIES	1 707	1 721
			PROVISIONS	952	717
ACTIF CIRCULANT	10 196	8 421	DETTES	7 710	7 980
Stocks	90	119	Dettes financières	4 254	4 731
Créances	1 680	1 573	Dettes d'exploitation	3 456	3 248
Disponibilités & autres	8 426	6 730			
TOTAL GÉNÉRAL	19 334	17 903	TOTAL GÉNÉRAL	19 334	17 903
Variation	1 431		Variation	1 431	



GLOSSAIRE

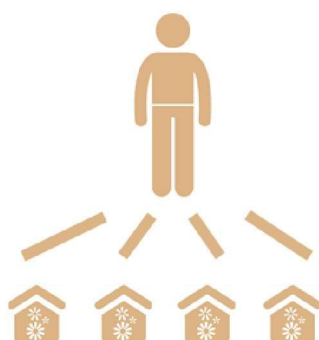
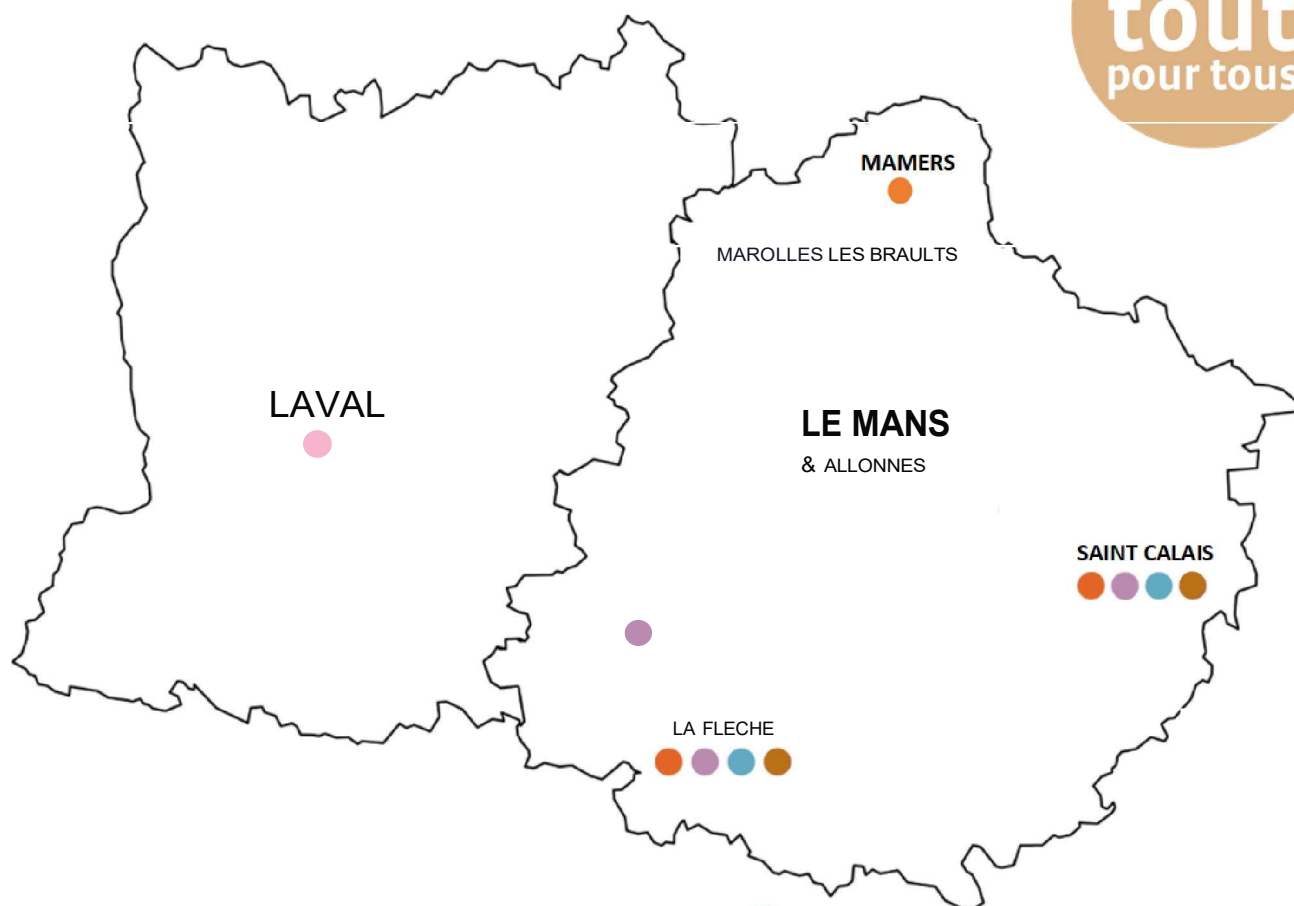
2A	Accompagner Autrement
ADAPEI	Association des Amis et parents d'enfants inadaptés
AGO	Assemblée générale ordinaire
APAC	Atelier protégé des ateliers calaisiens
APAJH	Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
APPAMH	Association Pour le Prêt d'Appareillage aux Malades et Handicapés
ARDESAT	Association régionale des directeurs d'ESAT
ARS	Agence Régionale de Santé
AS	Assistant social
ASSR	Attestation scolaire de sécurité routière
CA	Conseil d'administration ou Chiffre d'affaires
CAA	Communication alternative augmentée
CAMSP	Centre d'action médico-sociale précoce
CCAS	Centre communal d'action sociale
CD	Conseil Départemental
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CDCA	Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CDU	Commission des usagers
CEFRAS	Centre de formation et de recherche à la relation d'aide et de soin
CMP	Centre médico-psychologique
CNH	Conférence nationale du handicap
CNR	Crédit Non Reconductible
COMEX	Commission exécutive
CODIR	Comité de direction
COFIL	Comité de pilotage
COSIA	Collectif inter-associatif en santé
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CREAI	Centre régional d'études, d'actions et d'informations
CRSA	Conférence régionale de la santé et de l'autonomie
CSE	Comité social et économique
CTS	Conseil territorial de santé
CVS	Conseil de la vie sociale
DAME	Dispositif d'accompagnement médico-social
DAC	Dispositif d'appui à la coordination
DDETS	Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
EA	Entreprise Adaptée
EHPAD	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
EANM	Établissement d'Accueil Non Médicalisé
EMAS	Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation
EPRD	État des Prévisions de Recettes et de Dépenses

EPSM	Etablissement public de santé mentale
EREA	Établissement régional d'enseignement adapté
ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail
ESS	Économie sociale et solidaire
FHSA	Foyer d'Hébergement Semi Autonome
GLA	Gestion Liste d'Attente
GPTEC	Gestion prévisionnelle et territoriale des emplois et compétences
IME	Institut Médico Educatif
ITEP	Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
JMF	Jeunesses musicales de France
LSF	Langue des Signes Française
MDA	Maison de l'autonomie
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MEDEF	Mouvement des entreprises de France
MSA	Mutualité Sociale Agriculture
PCPE	Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
RAE	Reconnaissance des acquis et de l'expérience
RH	Ressources humaines
SA ESAT	Section Annexe d'ESAT
S3AS	Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation
SAMSAH	Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
SAPFI	Service d'Accompagnement aux Parcours de Formation et d'Insertion
SAS HR	Service d'accompagnement Spécialisé Handicap Rare
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SERAFIN	Services et établissements : réforme pour une adéquation des financements
SSEFS	Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation
SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
SCIC	Société Civile d'Intérêt collectif
SISM	Semaine d'Information sur la Santé Mentale
SRAE	Structure Régionale d'Appui et d'Expertise
TH	Travailleur Handicapé
TL - TSL	Trouble du langage - Trouble spécifique du langage
TU	Trait d'union
UEE	Unité d'enseignement élémentaire
URSSAF	Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales
VAD	Visite à domicile
VAIS	Vie affective intime et sexuelle

This image shows a full page of blank handwriting practice paper. It features 20 evenly spaced, horizontal green lines that run across the entire width of the page. The lines are thin and consistent in color, providing a guide for letter height and placement. There are no margins, text, or other markings on the page.

NOS ÉTABLISSEMENTS & leurs missions

L'accès à
tout
pour tous



Organisation structurée en dispositifs
spécialisés pour garantir
TRANSVERSALITÉ et **COMPLÉMENTARITÉ**
dans les réponses aux besoins et
attentes des personnes accompagnées.

- Siège administratif
- Insertion sociale - Habitat diffus
- Habitat
- Sensoriel et troubles des apprentissages
- Scolarisation et inclusion enfance - jeunesse
- Activité professionnelle adaptée et transitions
- Entreprises adaptées
- Coordination et prévention des ruptures
- Plateforme d'orientation et de coordination des parcours